

Un vote de grève le 28 dans les hôpitaux

par Pierre PELCHAT

C'est le 28 octobre que les 82,000 employés d'hôpitaux, membres de la CSN, seront appelés à se

prononcer sur le recours à la grève au moment jugé opportun par les négociateurs syndicaux afin de faire pression sur le gou-

vernement dans les négociations pour le renouvellement de leurs conventions collectives.

Cette date a été retenue par le

conseil fédéral de la Fédération des affaires sociales (FAS) au cours d'une réunion, hier, à Québec. Dans la mesure du possible,

les 450 syndicats affiliés à la FAS seront invités à tenir des réunions le 28 octobre. Cependant, certaines assemblées pourraient précéder cette date ou être tenues un peu plus tard pour tenir compte de situations particulières.

Les syndiqués voteront de façon simultanée sur un mandat de grève de 24 heures et sur un débrayage général illimité jusqu'à la conclusion d'une entente satisfaisante. Il s'agira d'un test de vérité pour les employés du secteur public et parapublic sur leur volonté de s'opposer aux offres gouvernementales.

Selon le président de la FAS, M. Yves Lessard, la grève de 24 heures, si elle est acceptée par les membres, servira de coup de semonce au gouvernement dans les négociations. Il a d'autre part expliqué, au cours d'une conférence de presse, que le très grand nombre de personnes à consulter avec le peu de temps qui reste obligeait les dirigeants syndicaux à demander en même temps un mandat de grève de 24 heures et pour un débrayage général.

D'autre part, M. Lessard s'est réjoui que 85 pour 100 des syndicats de la FAS aient voté pour un débrayage de deux heures, soit 386 syndicats sur 450. En date d'hier, seulement trois syndicats n'avaient pas mis à exécution ce mandat de grève de courte durée.

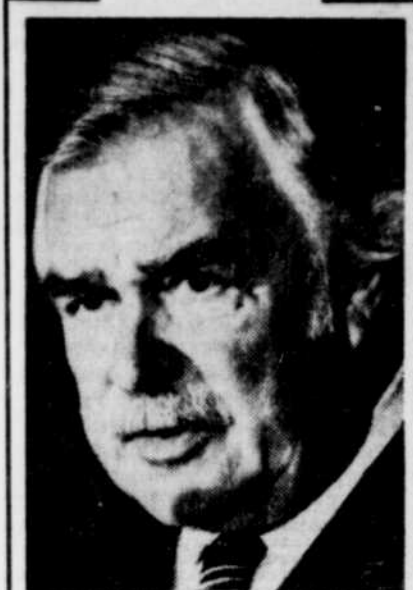
Garderies

Par ailleurs, les dirigeants de la FAS vont recommander aux syndiqués de faire une priorité de l'inclusion des travailleurs des garderies comme sujet de négociation à la table centrale face au gouvernement. On menace même de rompre les négociations aux tables centrale et sectorielle si le gouvernement persiste dans son intention de ne pas négocier les conditions de travail des 900 travailleurs syndiqués des garderies.

Toutefois, on consultera les deux autres centrales avant de poser un tel geste. Selon M. Lessard, le gouvernement se contredit lorsqu'il affirme vouloir protéger les bas salariés alors qu'il se refuse à considérer les garderies où le salaire horaire moyen est de \$6.07.

On dénonce les conditions de travail "pourries" qu'on y retrouve soulignant qu'en garderie, un employé ne conserve son emploi en moyenne que pour une période de 19.5 mois.

c'est arrivé
ce MATIN



John ROBERTS

Robarts trouvé mort

TORONTO (d'après PC) — L'ancien premier ministre ontarien John Robarts a été trouvé sans vie ce matin dans sa douche. Tout indique qu'il s'agirait d'un suicide.

Le bureau de M. Robarts a révélé que celui-ci a apparemment succombé d'un coup de feu, mais la police n'a pas voulu confirmer l'information.

La macabre découverte a été faite à 8h45 par sa femme Katherine.

Voir A-2, ROBERTS



Mme Bess TRUMAN

Bess Truman est décédée

KANSAS CITY (AFP) — Mme Bess Truman, veuve de l'ancien président américain Harry Truman, est décédée ce matin à l'âge de 97 ans au centre de recherches médicales de Kansas City (Missouri), a annoncé un porte-parole de cet hôpital. Mme Truman est décédée d'un arrêt du coeur à son arrivée à l'hôpital. Elle était la doyenne des épouses de présidents américains. Sa santé était déclinante depuis plusieurs années. Elle souffrait d'arthrite, de douleurs abdominales et avait de la tension. Elle avait été conduite d'urgence à l'hôpital en septembre dernier pour une hémorragie interne.

Voir A-2, TRUMAN

Le prix Nobel de physique est décerné à un Américain

STOCKHOLM (AP) — Le prix Nobel 1982 de physique a été décerné, aujourd'hui, au professeur américain Kenneth Wilson, de l'université de Cornell, pour sa théorie sur "Les phénomènes critiques lors des transitions de phase".

Le Pr Kenneth G. Wilson est le 46e lauréat américain de ce prix déjà attribué par le passé à 120 lauréats. Le prix, qui lui sera re-

Voir A-2, PHYSIQUE

Le prix Nobel de la chimie décerné à un Britannique

STOCKHOLM (AFP) — Le prix Nobel 1982 de chimie a été attribué au Britannique Aaron Klug pour son étude des moyens de représentation des unités de base de la vie. Le prix récompense le Pr Aaron Klug pour son développement de la microscopie électronique cristallographique et ses découvertes sur la structure des complexes protéines-acides nucléiques biologiquement importants.

Quelque 26 millions d'Américains démunis devant la maladie...

Elle s'appelle Caroliss. Une frêle jeune femme de 17 ans, mariée, mère d'un enfant de cinq mois. Elle s'est présentée cet après-midi de début septembre à la clinique du Dr Clément Carter, un médecin québécois établi à El Paso, au Texas.

Son bébé est atteint d'une pneumonie. Dans les yeux fatigués de cette jeune mère, se lit une double angoisse: l'état de santé de son fiston et la facture qu'elle de-

vra payer pour les soins nécessaires.

Ni elle, ni son mari n'ont les moyens de faire hospitaliser l'enfant, a expliqué Caroliss au SOLEIL. Ils n'ont pas d'assurance, individuelle ou collective. Ils ne sont pas assez pauvres non plus

pour être admissibles à Medicaid, cette forme d'assistance-maladie accessible aux indigents américains.

Pour cette première visite, elle devra déboursier \$25, plus le coût des injections pour chasser le virus.

Caroliss est au nombre des quelque 12 pour 100 d'Américains, autour de 26 millions de citoyens de ce pays pourtant riche, qui n'ont

Voir page A-2, MÉDECINE



Caroliss, son petit de cinq mois et le Dr Clément Carter, un Québécois maintenant au Texas.

La santé, une vraie PME

page A-11

LA MÉDECINE CHEZ L'ONCLE



\$AM

par Roger Bellefeuille (1)

Le chroniqueur aux Affaires sociales du SOLEIL, Roger Bellefeuille, a passé deux semaines chez nos voisins du Sud et il témoigne de la vie de médecins québécois émigrés là-bas ainsi que des divers aspects du régime de santé.

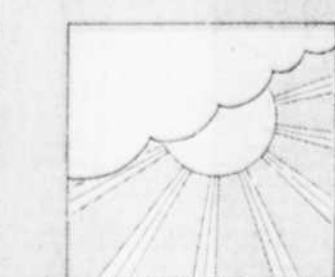
sommaire

Annonces classées

D-4 à D-14
Arts et spectacles B-8 et B-9
Carrières et professions B-11
Décès D-15
Editorial A-12
Feuilleton B-10
Horoscope D-11

Information régionale

A-6 et A-7
A-2
Cahier D
D-7
D-10
D-13
D-11
B-1 à B-7
B-8



Nuageux avec éclaircies demain. Maximum de 10 à 12.

détails page D-4

Orsainville: 4 évadés

par Roch DESGAGNE

Les recherches pour retracer les quatre individus ayant pris la clef des champs au centre de détention de Québec, hier soir, n'avaient toujours rien donné ce matin.

La disparition des quatre prévenus, signalée vers 22h30 hier, a entraîné des manoeuvres de ratissage et de vérifications de grande envergure menées par la Sûreté du Québec en collaboration avec la plupart des corps policiers de l'agglomération de Québec.

Trois Trifluviens: Gérard Thiffault, 20 ans, Marcel Saint-Arnaud, 22 ans, Maurice Grimard, 23 ans, et Pierre Trudel, 21 ans, de Sainte-Foy, ont déserté la prison d'Orsainville, au tout début de la soirée, et ce n'est que lors de l'appel, après la période de récréation, vers 20h30, que leur disparition a été constatée.

Les quatre individus, qui attendaient des sentences pour vols et autres méfaits, ont pris la clef des champs en coupant la clôture de la cour extérieure de la "passoire".

"Ils ont deux heures d'avance...", ont commenté des policiers, en apprenant que l'évasion pouvait s'être produite entre 18h30 et 20h30. L'opération 100 était alors déclenchée dans tous les territoires environnant le centre de détention.

Vers minuit, lorsque les recherches intensives étaient sus-

pendues dans le territoire de Québec, des barrages de contrôle étaient toujours en opération, à certains points stratégiques. Ces vérifications étaient surtout effectuées sur les routes de la région de Portneuf, et jusqu'à Trois-Rivières.

Les forces policières recherchaient plus spécifiquement une voiture usagée Nova de couleur oran-

ge, à bord de laquelle quatre individus avaient quitté à la hâte un immeuble à logements des environs du Château Bonne Entente à Sainte-Foy, vers 21h30 hier soir. Un citoyen avait signalé l'incident à la police.

Un véhicule semblable, toujours avec 4 passagers, fut par la suite pris en filature, à partir du Motel Carol et fut intercepté sur le boulevard Du-

plexis, pour une vérification qui s'avéra sans résultat. D'autres opérations semblables se poursuivirent jusqu'en fin de soirée, particulièrement dans l'ouest du territoire, et à Québec même.

Précédemment, les fouilles systématiques de la Sûreté du Québec (métro) et du quartier général avaient

Voir page A-2, ÉVASION



La voiture universelle arrive! page C-1

Mark Ten

LES GAGNANTS MARK TEN

Samedi soir au Colisée, Bobby Clarke, avec deux buts, a mené l'attaque des Flyers de Philadelphie qui l'ont emporté 4-3 sur les Nordiques.

Hier, à Milwaukee, les Brewers se sont approchés à un gain du titre de champion du monde, en disposant des Cardinals de St-Louis 6-4.

Le quart-arrière Warren Moon a réussi quatre passes de touché pour permettre aux Eskimos d'Edmonton d'arracher une difficile victoire aux Concordes de Montréal 53-39.

Mark Ten



MÉDECINE

(Suite de la première page)

aucune forme de protection financière contre les frais de maladie. Selon une étude de 1978 du Congressional Budget Office, ce sont surtout les jeunes adultes qui se trouvent dans cette inconfortable situation.

En outre, ce sont les citoyens à faible revenu — \$10,000 et moins par année, — qui sont les plus vulnérables à cet égard, puisqu'ils comptent pour 55 pour 100 de la population non protégée.

Pour un Québécois, ces données surprennent. Elles rappellent un passé pas tellement lointain, où faute d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie à caractère public et universel, une maladie grave pouvait pratiquement jeter sur la paille tout individu à faible ou moyen revenu.

A ce moment-là, tout comme aux États-Unis aujourd'hui, à moins d'être couvert par une assurance privée, le riche pouvait toujours s'en tirer en puisant dans son compte de banque, et la charité privée prenait soin du pauvre.

Toutefois avec le vent de conservatisme qui balaie aujourd'hui l'Occident et qui est loin d'épargner le pays de l'Oncle Sam, les rangs des Caroliss sont appelés à grossir.

Dans ce pays où le libéralisme économique fait foi de tout, où tout se vend et tout s'achète, où le succès économique est la valeur-étalon de la réussite personnelle, la notion d'Etat-Providence n'est guère valorisée.

Ce qui explique la place encore prépondérante qu'occupe l'industrie de l'assurance privée dans le système de santé, une place qui est loin de vouloir rétrécir.

Selon les données de la Health Insurance Association of America, (un regroupement des quelques 1,000 compagnies d'assurance ayant pignon sur rue, à la fin de 1980,) plus de 186 millions d'Américains — 85 pour 100 de la

population civile non institutionnalisée — possèdent une forme ou une autre d'assurance privée, individuelle ou de groupes, pour des primes totales de plus de \$77.7 milliards. Le lobby des compagnies d'assurance est donc puissant.

Par contre, les États-Unis n'échappent pas comme beaucoup d'autres pays à une inflation galopante des coûts de la santé. Les vertus de l'entreprise privée n'ont pas rempli toutes leurs promesses.

Un exemple. La compagnie Ford, d'après la revue Business Week, a vu le coût de son propre programme d'assurance-maladie, un volet important des avantages sociaux consentis à ses employés, doubler à tous les cinq ans depuis les 15 dernières années. Sa quote-part pour chaque employé, en 1980, a atteint \$3,350, soit l'équivalent de \$250 par voiture construite au cours de cette année.

Il faut dire que dans l'industrie en général, les syndicats ont cherché à obtenir des programmes de plus en plus généreux d'assurance-maladie qui les mettaient pratiquement à l'abri de tout déboursé personnel, chez le médecin ou à l'hôpital. En outre, la prime payée par l'employeur est en partie déductible d'impôt par le syndicat. Une explication partielle à l'escalade des coûts de santé.

En fait, l'ensemble des dépenses de santé aux États-Unis a fait bouillir de neige depuis 1960. Celles-ci accaparaient 9.4 pour 100 du produit national brut en 1980, comparativement à 5.3 pour 100, 20 ans plus tôt.

Le Québec se compare fort bien à cet égard. En pourcentage du produit intérieur brut, les dépenses publiques de santé n'ont accaparé que 7.2 pour 100 en 1979, alors que cette part était de 7.6 en 1976.

Au seul chapitre de Medicare, le régime d'assurance-maladie pour

les personnes âgées de 65 ans et plus, la facture a été de \$36.7 milliards en 1980. Si l'allure se maintient, elle sera de \$100 milliards en 1988.

Mais l'administration Reagan a décidé d'appliquer les freins. Des coupures budgétaires draconiennes dans un premier temps, puis de nouvelles règles du jeu, qui miment à l'heure actuelle, mais qui ne laissent aucun des intervenants indifférent.

Car l'industrie de la santé aux États-Unis est gigantesque, aux intérêts multiples et souvent divergents. Une industrie qui constitue le troisième plus important employeur, après la fonction publique et le commerce de la vente au détail.

EVASION

(Suite de la première page)

été menées dans les localités du nord de Québec.

D'indice en indice, la police retrace un chauffeur de taxi de Charlesbourg qui avait pris quatre passagers à un gaz-bar de Notre-Dame-des-Laurentides, pour les conduire à Sainte-Foy, où le quatuor se fit déposer sur une rue à l'arrière du Château Bonne Entente.

C'est d'un immeuble de ce secteur que la Nova orange disparut, toujours avec quatre personnes à bord.

Au tout début de la chasse aux évadés, le propriétaire du restaurant "Le Roi Blanc" près de la Brasserie du Zoo avait rapporté à la sûreté de Charlesbourg le vol de son véhicule de livraison, une Lada blanche. Il était alors environ 20h.

Effet de surprise

Tout le monde, à commencer par les gardiens du centre de détention, a semblé être pris de court par la grande

Une porcherie

endommagée par un incendie

Une porcherie a été lourdement endommagée par un incendie, tôt ce matin, à Saint-Vallier de Bellechasse. Un désastre plus grand a cependant pu être évité car on a eu le temps de sortir toutes les bêtes avant que les flammes ne se propagent. Le feu a pris naissance vers 4h au deuxième étage de la porcherie, propriété de M. Charles Latulippe, sise dans le rang Ouest à Saint-Vallier. L'incendie serait attribuable à une défectuosité électrique. Les dégâts sont sommairement évalués à \$20,000.

ROBARTS

(Suite de la première page)

M. Robarts, qui était âgé de 65 ans, avait subi une crise cardiaque il y a plusieurs années, mais il avait partiellement recouvré la santé et il avait recommencé à apparaître en public.

Originaire de Banff, en Alberta, M. Robarts était le fils d'un gérant de banque. C'est en 1958 qu'il est devenu ministre sans portefeuille dans le cabinet progressiste conservateur avant d'hériter du ministère de l'Éducation, qu'il a dirigé jusqu'à ce qu'il devienne premier ministre, en 1962.

Peu après son accession au poste de premier ministre, M. Robarts a été impliqué dans l'une des luttes les plus épiques de sa carrière alors que le leader libéral de l'époque, M. John Wintermeyer, a formulé une série d'accusations sur la façon dont le gouvernement conservateur s'était comporté vis-à-vis du crime organisé en Ontario. Une commission royale d'enquête a fait la manchette des journaux pendant de longs mois, mais rien de particulièrement important n'a été retenu contre le gouvernement ontarien.

TRUMAN

(Suite de la première page)

La doyenne des femmes de présidents des États-Unis, Mme Elizabeth Virginia Truman, qui vient de mourir à l'âge de 97 ans dans un hôpital de Kansas City, a survécu dix ans au 33e président des États-Unis, Harry Truman.

Née à Independence (Missouri) le 13 février 1885, elle avait rencontré celui qui allait devenir son mari avant la Première Guerre mondiale. Craignant d'être blessé pendant les hostilités, Harry Truman avait cependant refusé de se marier en temps de guerre, et c'est seulement en 1919, le 28 juin, que les noces avaient été célébrées. Mme Truman avait suivi de très près la vie professionnelle de son mari, qui disait qu'elle était sa confidente et son plus proche conseiller. Toutefois, elle n'avait pas souhaité, lorsque son époux avait été désigné comme colistier de Franklin Roosevelt en 1944, qu'il devienne vice-président. Quelques mois plus tard, après la victoire des démocrates, Roosevelt mourait et Truman lui succédait. Retirée dans sa ville natale, Mme Truman avait reçu en 1976 le président Gerald Ford, venu à Independence inaugurer une statue de l'ancien président du pays et, en 1980, le président Jimmy Carter alors en campagne électorale.

Au cours de ces dernières années, Mme Truman avait été hospitalisée à plusieurs reprises.



Hans Selye

UPC

Mort du Dr Selye

MONTREAL (PC) — Le chercheur scientifique, écrivain de réputation internationale et spécialiste mondial du stress, le Dr Hans Selye, est mort, samedi soir, à son domicile de Montréal, à la suite d'une défaillance cardiaque. Il était âgé de 75 ans.

Auteur de 39 ouvrages, dont le best-seller "Stress sans détresse", qui fut traduit en plusieurs langues, Hans Selye était de plus fondateur de l'Institut international du stress, un organisme à but non lucratif qu'il a fondé en 1976.

Autrichien de naissance, il est arrivé au Canada en 1930. Docteur en médecine depuis 1931, spécialiste en endocrinologie (étude des glandes) et en physiologie (étude du fonctionnement de l'organisme), il a enseigné ses théories à l'Université McGill et à l'Université de Montréal, jusqu'à récemment, lorsque sa santé a commencé à se détériorer.

Sa conception inédite du stress, qu'il a élaborée lors de ses études en médecine à Prague, dans les années 1920, lui a valu une renommée internationale et a fait de lui l'autorité mondiale en la matière.

Il fut le premier à analyser chimiquement les effets du stress sur l'organisme et à avoir défini le plus grand ennemi moderne de l'homme, le "mal du siècle". Il fut aussi le premier à traiter des séquelles parfois mortelles du stress, cette forme d'anxiété ou de tension profonde et persistante qui atteint l'homme de la société moderne et particulièrement des agglomérations urbaines.

Avant l'élaboration de sa théorie, le stress, bien que reconnu, n'était perçu que comme une notion strictement théorique, sur le plan médical.

Mort de Pierre Mendès-France

PARIS (AFP) — M. Pierre Mendès-France, 75 ans, est mort aujourd'hui à Paris, a-t-on appris dans son entourage.

Ancien ministre du général de Gaulle, président du Conseil de juin 1954 à février 1955, député de l'Isère en 1968, Pierre Mendès-France s'était peu à peu retiré de la vie politique active. Le plus jeune avocat de France à 20 ans, le plus jeune député (radical) à 25 ans, le plus jeune secrétaire d'État à 31 ans, Pierre Mendès-France, "P.M.F.", comme l'appellent familièrement ses amis et les journalistes, était né le 11 janvier 1907. Après la guerre où il combattait comme lieutenant des forces aériennes de la France libre, il met

fin en 1954 et en quatre semaines, en tant que président du Conseil, à la guerre d'Indochine. Maire de Louviers (Eure-Normandie), député d'abord dans ce département puis à Grenoble (Isère), il est battu en 1968 par le gaulliste Jean-Marcel Jeanneney.

Depuis 1958, date de l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, l'ancien président du Conseil de la 4e République était passé dans l'opposition et ne l'avait plus quittée, restant même en marge des grands partis politiques. Économiste de grand renom, Mendès-France a occupé de 1947 à 1958 les fonctions de gouverneur du Fonds monétaire international

PHYSIQUE

(Suite de la première page)

mis le 10 décembre prochain, est doté de 1,15 million de couronnes suédoises (autant de francs).

Les travaux de Kenneth G. Wilson, professeur de physique à l'université Cornell (New York), portent sur la théorie dite du "groupe de renormalisation", qui constitue une nouvelle méthode pour étudier des systèmes physiques aussi différents que des

aimants et des fluides mais qui ont un point commun à savoir que la variation de la structure de ces derniers s'étage sur une large gamme de longueurs. Les travaux de Wilson permettent ainsi de mettre de l'ordre dans cette grande diversité des grandeurs et des longueurs qui apparaissent dans les phénomènes physiques. Kenneth Wilson, qui obtint sa licence à Harvard et son doctorat à l'université de technologie de Californie en 1961, est actuellement en train d'approfondir la technologie des ordinateurs. Ainsi que l'a souligné il y a trois ans la revue "Pour la science", ses occupations favorites sont les danses folkloriques internationales. En outre, il court le mile en 4 minutes 17 secondes.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de samedi)

7-0-0-5

Numéro Boni:

496347

Informations: 643-8990

Résultats



6/36 Gros Lot		100 000\$ approx.
Date 15-10-82	2 16 17 29 30 31	NO compl. mentaire 23
6/6	1	616 310,20\$
5/6+	4	36 519,30\$
5/6	169	1 296,50\$
4/6	5996	101,50\$
Ventes totales	2 640 232,00\$	
Gagnants		904
Lot		55,30\$

Mini Loto		753779	50 000\$
53779	5 000\$	779	50\$
3779	250\$	79	5\$

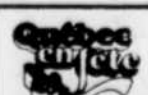
Provincial		3099901	500 000\$
Date 15-10-82	9901	100\$	
099901	50 000\$	901	25\$
99901	1 000\$	01	10\$

Inter Loto		801384	250 000\$
Date 15-10-82	Gros lots de 25 000\$		
01384	2 500\$	589770	
1384	250\$	648808	
384	50\$	196772	
84	10\$	224	50\$
NUMÉROS MOBILES			
97576	2 500\$		
2408	250\$		
224	50\$		

La Quotidienne		Semaine du 11 oct.
Numéros décomposables		
L M M J V S		
5890 7608 6802 5762 2565 7005		
Numéros bonis	7 777\$	Non décomposables
572633 328275 036567 716981 800652 496347		

Lotto 6/49 Gros Lot		712 000\$ approx.
Date 16-10-82	11 23 25 28 29 36	NO compl. mentaire 27
6/6	0	468 159,30\$
5/6+	4	37 643,90\$
5/6	52	1 732,00\$
4/6	2945	78,60\$
3/6	51887	10,00\$
Ventes totales	2 716 654\$	

500 000 \$ garantis en 6/6.
Les montants inscrits en 6/6 et 5/6 plus, en l'absence de gagnants forment le cumul du gros lot en 6/6.



Festival de la chasse
LA TUQUE
23 au 30 octobre

un des 53 événements
commandités
par Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des lots paraissent au verso des billets et des fiches de sélection.
En cas de départ entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Orlane à votre image

La beauté tient à de petites choses: la confiance en soi, la sérénité, le naturel mais aussi les soins que l'on apporte à son corps et à son visage. C'est pourquoi vous devez choisir votre gamme de produits avec soin. Si l'équilibre de votre beauté est important, c'est à Orlane que vous la confierai.

1. Crème hydratante pour différents types de peaux. 50 ml 20.00 ch.
2. Bio-Lacta pour peaux sèches et mixtes. 100 ml 25.00 ch.
3. Crème astrale pour différents types de peaux. 50 ml 22.50 ch.
4. Crème à la Gelée Royale. 50 ml 30.00 ch.
5. Lotion hydro Tonique pour différents types de peaux. 250 ml 19.50 ch.

Offre spéciale:

Avec tout achat de produits Orlane obtenez pour 12.50 la trousse "Beauté classique" comprenant: crème hydratante (30 ml), crème à la Gelée Royale (30 ml) et hydro tonique (250 ml).

Eaton Place Ste-Foy et
Galeries de la Capitale. Rayon 216
Venez ou téléphonez 653-9331



EATON



M. Louis Bernard, secrétaire général du conseil exécutif.

Grand patron de la fonction publique Pour Louis Bernard, l'Etat doit agir comme une entreprise

par Donald CHARETTE

(PC) — Le grand patron de la fonction publique québécoise, Louis Bernard, secrétaire général du conseil exécutif, estime que les attaques répétées du gouvernement contre ses employés sont largement justifiées dans le contexte actuel.

Au cours d'une entrevue à la Presse canadienne, le plus haut fonctionnaire québécois a émis l'opinion que les ténors du gouvernement ne s'attaquent pas aux employés de l'Etat individuellement. "On ne dit pas que M. Untel est pas bon, ce qu'on dit c'est que la structure des salaires, en général, est trop élevée. C'est dans le cadre de négociations collectives que ces discours là sont tenus."

"Faudrait pas que les fonctionnaires pensent qu'on les attaque individuellement, c'est l'ensemble des conditions de travail qui sont trop élevées par rapport à notre capacité de payer."

Mais il poursuit en affirmant que "dans la fonction publique on pourrait travailler plus fort et être moins nombreux. Je ne crois pas qu'on doive protéger nos troupes en ce sens-là. On doit faire face aux critiques qui sont justifiées."

"Si notre secteur public coûte plus cher qu'ailleurs il devient un boulet. Par contre, s'il devient plus productif il donne une chance à notre société de prendre de l'avance. On ne peut se dissocier du reste de la société et défendre le secteur public pour

conserver des droits acquis. Le secteur public doit gagner l'estime du secteur privé. A l'heure actuelle les employés du gouvernement sont plus payés en travaillant moins fort."

Les propos du secrétaire général confirment que la volonté gouvernementale de réduire l'écart entre les deux secteurs est solidement implantée au niveau des sous-ministres.

Comme une entreprise

Il ressort clairement d'une conversation avec le secrétaire général du conseil exécutif que le gouvernement actuel tente de prendre un virage et d'administrer comme dans l'entreprise privée.

Il signale d'ailleurs au fil de la conversation que "l'Etat québécois est la plus grosse entreprise au Québec et aussi, la plus décentralisée". Il déplore donc que les négociations avec les employés de l'Etat accaparent à ce point les énergies des ministres et des hauts fonctionnaires.

"Une entreprise qui passe son temps à parler de ses relations de travail, à savoir si elle va donner 1 ou 2 pour 100 d'augmentation à ses employés, néglige forcément son marketing ou son produit. Or la lutte est de plus en plus farouche sur les marchés extérieurs et même sur notre marché. Il ne faut pas oublier que nos concurrents c'est l'Ontario et les autres provinces. Il faut gagner des marchés et être compétitif", dit-il.

Autres nouvelles, page A-4

Universalité de programmes sociaux et négociations

Monique Bégin et Pierre-Marc Johnson se veulent rassurants

par Roger BELLEFLEUR

Invités à la séance d'ouverture, samedi, du 12e congrès annuel de la Fédération de l'âge d'or du Québec, la ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, et son homologue provincial, M. Pierre-Marc Johnson, ont tous deux tenu, à leur façon, des propos rassurants.

Mme Bégin a tenu à démentir formellement les rumeurs émanant du cabinet fédéral, au cours des derniers jours, quant à l'élimination du caractère universel de certains programmes de sécurité sociale, comme la sécurité de la vieillesse et les allocations familiales. Pour elle, il n'en est aucune question. Si l'argent se fait rare au niveau des gouvernements pour lancer de nouveaux programmes de cette portée, il n'est pas question de remettre en cause des acquis. Comme il n'est pas question non plus, a-t-elle donné l'assurance, de sabrer dans les dépenses de santé ou d'autres programmes sociaux, comme Nouveaux Horizons.

Toutefois, pour ce qui est des allocations familiales, elle a indiqué, sans en dire plus, que le cabinet ne s'était pas encore penché sur la question. Qu'il n'y avait rien de "définitif" encore.

Mme Bégin, du même souffle, a tenu à mettre son auditoire en garde contre des manipulateurs d'opinion. Elle venait juste de se faire remettre un dépliant du comité régional de Québec de l'Alliance de la fonction publique du Canada, dépliant disponible sur les lieux du congrès. Le message, intitulé "Ot-

tawa songe bel et bien à couper les fonds sociaux", fait état du gel de l'indexation des pensions de sécurité de la vieillesse à "6 pour 100" à compter de janvier.

Or, la ministre a tenu à rétablir les faits. Cette indexation sera plafonnée à 6 pour 100 pour les seuls bénéficiaires de la sécurité de la vieillesse. Ceux qui sont admissibles aussi au supplément de revenu garanti, les plus démunis, seront admissibles à la pleine indexation de leur chèque global.

Enfin, Mme Bégin a annoncé la tenue au printemps d'une conférence nationale sur le vieillissement, dans la foulée de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement tenue à Vienne au cours de l'été.

D'autres dépliant

D'entrée, le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, a pour sa part abordé avec les délégués de l'âge d'or le dossier des négociations entre le gouvernement et les employés des secteurs public et parapublic.

Il n'a nullement démenti que des syndicats aient distribué au cours de la dernière semaine dans quatre établissements du réseau de la santé des dépliant à des personnes alitées. Les malades, a-t-il dit, n'ont pas à être impliqués dans un débat qui concerne l'Etat et ses employés. Il est inacceptable, devait-il ajouter, que l'on laisse entendre à des personnes déjà vulnérables qu'elles peuvent être aussi perdantes si des syndicats n'ont pas gain de cause.

Pour le titulaire des Affaires sociales, il s'agit d'une attitude déplorable. Quand le gouvernement veut faire valoir son point de vue, il ne passe pas par la chambre des malades, mais par la chambre des médias. Il a indiqué que son ministère veillerait au grain à cet égard. Ces propos lui ont valu des applaudissements.

En conférence de presse, le ministre Johnson s'est montré plus catégorique que le premier ministre sur la rémunération des syndiqués qui ont débrayé ou qui le feront pour quelques heures.

Il est un principe depuis longtemps établi dans les relations de

travail nord-américaines, a-t-il signalé, qui se résume à la formule "pas de travail, pas de paye". "Je ne vois pas pourquoi ces gens seraient rémunérés pour ces heures d'absence", a-t-il ajouté.

Enfin, quant au problème du vieillissement, sa participation à la conférence de Vienne lui a tout au moins donné la certitude que le Québec était sur la bonne voie. Que tous les efforts seront tentés au cours des prochaines années pour conserver aux citoyens âgés toute leur autonomie possible, que ce soit sur les plans du travail, des loisirs, de l'habitation et de la santé.



Deux ministres des Affaires sociales de partis et de gouvernements différents et souvent rivaux, Pierre-Marc Johnson et Monique Bégin, semblaient avoir fait table rase de leurs divergences si l'on s'en tient aux sourires qu'ils se sont échangés.

L'âge d'or hostile au droit de grève dans le secteur public

La Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ) réclame instamment du gouvernement Lévassier l'abolition du droit de grève dans les secteurs public et parapublic.

C'est l'une des principales résolutions qui se dégagent des travaux de quelque mille délégués à l'occasion du 12e congrès annuel de l'organisme, en fin de semaine, au Centre municipal des congrès, à Québec.

La fédération soutient que la loi 72 sur les services essentiels n'a pas donné les résultats attendus, que son application est trop difficile. Il soutient en outre que les employés de ces secteurs sont avant tout des serveurs de la population, et qu'au moment de l'embauche ils ont accepté ce mandat en connaissance de cause.

En conférence de presse, le président de la FADOQ, M. Patrice

Tardif, flanqué à ce moment du ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, a dit faire siennes les représentations du Comité provincial des malades à l'effet que tous les services sont essentiels. Prétendre le contraire, a-t-il ajouté, c'est laissé entendre qu'en période normale, des services ne sont pas essentiels, donc "inutiles".

Forte de 160.000 membres répartis dans plus de 900 clubs à la grandeur de la province, la FADOQ a des ambitions.

Elle veut se voir reconnaître officiellement par les différents gouvernements représentatifs de tous les citoyens âgés du Québec. La fédération se croit aussi autorisée que quiconque pour connaître et faire valoir les véritables besoins de plus de 20 pour 100 de la population, soit les 55 ans et plus.

Autres requêtes

Au nombre des autres résolutions adoptées en assemblée générale, les délégués réclament:

- que le ministère des Affaires sociales complète au plus tôt le réseau des CLSC pour accélérer et augmenter les soins et les services à domicile; que les CLSC répondent aux demandes d'aide sept jours par semaine, 24 heures par jour;
- que les régimes de retraite soient obligatoires et universels pour tous les travailleurs, que les régimes privés soient indexés et transférables, que la mère au foyer puisse participer à un régime de rentes public;
- pour venir en aide aux propriétaires âgés de maisons unifamiliales, gel des évaluations foncières au niveau des rôles de 1981; que ces propriétaires à revenus modestes ne payent que 50 pour 100 des futurs comptes de taxes;
- que des mécanismes soient

prévus pour protéger les locataires âgés contre certains abus de propriétaires afin d'éviter des déplacements nombreux et toujours pénibles;

— extension du programme "logement" aux personnes âgées de 60 à 65 ans et dont les revenus sont modestes.

Enfin, entre autres vœux, la FADOQ propose aussi la création d'un secrétariat d'Etat à la famille, pour favoriser la qualité de vie de la cellule familiale.

Elle réitère à nouveau, d'une façon immédiate et prioritaire, une justice plus grande pour les personnes âgées de 60 ans et plus, dans le besoin et incapables de travailler.

L'organisme demande que ces gens aient accès à la sécurité de la vieillesse et au supplément de revenu garanti, pour les sortir de l'état de "dépendance humiliante" qui les force à recourir à l'aide sociale.

Radio-Canada invitée à se métamorphoser

(D'après PC) — La Commission Applebaum-Hébert estime que la Société Radio-Canada ne devrait diffuser aucun commercial et abandonner les programmations locales.

Dans son rapport sur l'avenir de la culture au Canada, la commission a affirmé qu'elle transformerait entièrement la société d'Etat et en ferait un organisme beaucoup moins important commercialement et artistiquement.

Le rapport de 440 pages, dont 84 sont consacrées à la radiodiffusion, ne sera officiellement rendu public que le 16 novembre, mais des journalistes ont réussi à en obtenir une copie.

Parmi les principales recommandations de la commission Applebaum-Hébert:

— Abandonner les commerciaux: La commission estime que les commerciaux influencent la pro-

grammation en incitant les dirigeants de Radio-Canada à rechercher avant tout à rejoindre la masse.

— Abandonner la programmation locale: bien assurée par les stations commerciales.

— Se défaire de toutes les stations privées affiliées;

— Abandonner toute production d'émissions, sauf les informations: La Société Radio-Canada achèterait ainsi toutes ses émissions de spectacle des studios privés.

— Vendre plusieurs des actuels studios de Radio-Canada à ces compagnies productrices.

— Importer et/ou co-produire des émissions étrangères afin d'éviter de n'être qu'une société de retransmission.

— Tenter plus énergiquement de vendre les émissions canadiennes à l'étranger.

Marie-André Leclerc craignait d'être assassinée par Sobhraj

TORONTO (PC) — Marie-André Leclerc, condamnée à la prison à vie en Inde pour le meurtre d'un touriste israélien, affirme qu'elle n'avait pas abandonné Charles Sobhraj, soupçonné de nombreux crimes, avant son arrestation en 1976, de crainte d'être tuée à son tour.

Dans une interview au réseau de télévision CTV, Marie-André a également dit que Sobhraj pourrait être le tueur qui, selon certains journaux, aurait tué sept autres personnes en Thaïlande et en Inde.

"A l'époque où je vivais avec lui, j'avais l'impression qu'il était très refoulé, qu'il était anxieux, colérique et haineux", de dire l'ex-secrétaire médicale québécoise de Lévis.

Au journaliste qui lui demandait pourquoi elle n'avait pas fui, Mlle

Leclerc a déclaré: "A l'époque, il m'aurait tuée."

Elle a ajouté qu'en certains moments, elle a pitié de Sobhraj malgré les crimes dont il est accusé.

"Il est malade, mentalement malade. Je ressens parfois de la pitié pour lui. Je ne suis pas haineuse. Je pense plutôt que c'est un pauvre type."

Mlle Leclerc et Sobhraj un Français né au Vietnam, ont été condamnés à la prison à vie, en mai dernier, après avoir été reconnus coupables de la mort d'Allen Jacobs, à Varanasi, en Inde. Jacobs fut tué après qu'on lui eut volé son passeport et ses chèques de voyageur.

Marie-André Leclerc fut libérée sous cautionnement en mai, après une grève de la faim de deux jours. Elle est actuellement en appel du jugement

rendu contre elle. Elle fut aussi condamnée à cinq ans de prison pour faux et usage de faux et à trois ans avoir personifié une autre personne.

Pour l'Achat
De Vos
Obligations
D'Epargne
Du Canada,
Il Suffit
De Nous Appeler.

Dominion Securities Ames

529-3393

Obligations
d'épargne
du Canada

VIEUX-QUEBEC

EDIFICE A BUREAUX
A VENDRE
EXCEPTIONNEL

12.800 pi. ca. net
27 bureaux - ascenseur
Magnifique
salle de conférence
Stationnement
pour 15 voitures
Coût de revient:
\$11.36 p.c.
*(incluant dépenses
et financement)

JACQUELINE L. BOUTET INC.
Courtier en immobilier

(418) 522-1525

URGENT BESOIN
IMMEUBLES CLASSE 31
AVONS CLIENTS QUI RECHERCHENT ACTIVEMENT DES IMMEUBLES APPARTEMENTS DE TOUTES DIMENSIONS JOUIS-SANT DE LA CLASSE 31 SELON LA LOI DE L'IMPOT SUR LE REVENU.
GUY PARÉ ET ASS.
529-2934

APPARTEMENTS EXCLUSIFS
Uniques en leur genre
VIEUX QUEBEC
RUE D'AUTEUIL
3 spacieux appartements
renovés en copropriété
Finition pie re et brique
Magnifique foye - Cour intérieure
Hypothèque 15%
JACQUELINE-L. BOUTET Inc.
Courtier en immobilier (418) 522-1525

Ne
décidez
rien
à
l'aveuglette!

Jacques Langlois
OPTICIEN d'ordonnances

BEAUPORT: 737, av. Royale - 661-0384
HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec - 694-5086
LIMOILLOU: 475, 3e Avenue (Face Banque N) - 523-6690

(Annonce)
FINIS LES DEPRESSIONS, LES MALHEURS, LES NEVROSES ET LES PROBLEMES SEXUELS!

Par J.-M. Tremblay
(Beauport, QC) Une méthode unique pour traiter rapidement et efficacement la plupart des problèmes psychologiques et émotionnels a été mise au point par un Québécois. Cette méthode a les avantages suivants:

— Elle traite avec succès toute une gamme de problèmes, comme la dépression, les problèmes sexuels, la phobie, la timidité et même l'obésité.

— Elle s'attaque directement à la racine du problème. Plus besoin de longues séances qui peuvent s'échelonner sur plusieurs années.

— Elle donne les outils aux individus pour qu'ils résolvent eux-mêmes leurs problèmes.

Dans le but de permettre aux lecteurs de se faire une idée plus juste de cette méthode et de ce qu'elle peut faire pour eux, j'ai rencontré Bernard Mooney, le créateur de cette méthode, pour les points essentiels de notre rencontre.

— Un autre individu était aux prises avec des problèmes d'homosexualité et des sentiments puissants d'infériorité. Il a pu briser ses sentiments d'infériorité et retrouver pleine jouissance de sa sexualité.

— D'autres se sont débarrassés de phobies, ont retrouvé le goût de vivre, ont retrouvé leurs liens conjugaux, etc.

QUESTION:
Quels sont précisément les problèmes que vous pouvez traiter avec succès?

REPOSE:
La liste est très longue. Les dépressions, l'impuissance, l'éjaculation précoce, la frigide, la jalousie, les phobies, les troubles émotionnels, la gêne, l'obésité, le manque de confiance, la solitude, l'amiabilité, l'angoisse, etc.

QUESTION:
Comment votre méthode peut-elle prétendre attaquer tous ces problèmes?

REPOSE:
D'abord il faut dire que nous les prenons un par un. Cela est possible car tous ces problèmes ont les mêmes causes pour la plupart des gens. Ma méthode a l'avantage de s'attaquer directement à la racine de vos maux. Des la première rencontre, je vais directement à la source qui cause vos problèmes.

QUESTION:
Comment faire pour profiter de ce service?

En vous adressant à Bernard Mooney vous bénéficiez d'une des plus grandes expériences de l'accompagnement personnel et individuel à votre service.

Pour rendez-vous, composez immédiatement 664-1296 (418)

René Lévesque accusé de jouer au cow-boy

LE SECTEUR PUBLIC EN NÉGOCIATION



par Pierre PELCHAT

Le président de la Fédération des affaires sociales (FAS), M. Yves Lessard, a tourné en ridicule la stratégie gouvernementale qui vise à faire accepter par les syndicats les réductions de salaires "modulées" au lieu de la loi 70 qui prévoit des coupures uniformes de 19,45 pour 100 en janvier.

Au cours d'une conférence de presse, M. Lessard n'a pas ménagé le

premier ministre René Lévesque, l'accusant de jouer au cow-boy et de manquer de sérieux dans les négociations.

"Je ne sais pas si M. Lévesque a joué dans les mêmes films de cow-boys que M. Reagan. Passer la loi 70 comme il l'a fait qui diminue les salaires et par la suite, dire que cette loi est négociable; ça fait cow-boy. C'est pas comme ça qu'on amorce de véritables négociations. C'est sérieux des négociations", a-t-il affirmé.

Selon le dirigeant syndical, la loi 70 est une provocation faite aux 300,000 employés des secteurs public et parapublic. "Voyons! Ça n'a pas de maudite allure! Si tu veux faire des vraies négociations, tu dis où tu vas. Tu ouvres ton jeu. Tu ne joues pas à cachette comme ça", a-t-il poursuivi.

Loi 70

Le président de la FAS estime que la loi 70 constitue un obstacle majeur à la négociation. "Ce qu'on souhaite, ce n'est pas qu'il commence à modifier la loi, c'est qu'elle disparaisse purement et simplement. S'il veut faire une véritable négociation, qu'il la fasse pêter et qu'il n'essaie pas de la troquer pour une supposée formule de rechange qui a déjà été rejetée par les travailleurs. Qu'il s'en vienne à la table des négociations et qu'il parte de ce qui avait déjà été négocié antérieurement, pis là on va parler comme du monde", a affirmé M. Lessard.

Par ailleurs, il a fustigé la publicité gouvernementale diffusée en fin de semaine pour tenter de justifier le bien-fondé des coupures "modulées".

"C'est méprisant pour les organisations syndicales. C'est passer par-dessus la tête des organisations syndicales par les journaux. On veut faire accroire que les travailleurs ne se sont pas prononcés quand ils ont voté là-dessus en pleine connaissance de cause. C'est faire insulte à l'intelligence et au sens de compréhension des travailleurs des affaires", a-t-il soutenu sur un ton péremptoire.

M. Lessard croit d'autre part que cette publicité est trompeuse. "C'est comme s'il donnerait une deuxième chance de pouvoir passer au-delà de la loi et revenir avec des offres "modulées". S'il veut proposer des offres "modulées", qu'il le fasse. Qu'il dise qu'il ne respectera une fois de plus ses propres lois", a-t-il dénoncé.

Bédard menacé de mort

CHICOUTIMI (PC) — La maison du ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, fait l'objet d'une surveillance de tous les instants de la part des policiers locaux, suite à des menaces de mort qui auraient été proférées à l'endroit de cet homme politique au cours des derniers jours.

Des policiers se tiennent constamment en faction devant la maison du ministre Bédard et accordent une attention toute spéciale à la famille du député de Chicoutimi.

Interrogés à ce sujet, les corps policiers n'ont voulu émettre aucun commentaire, allant même jusqu'à refuser de parler de ces menaces de mort soulignant que cette affaire ne relevait pas de leurs services et ce, malgré le fait que la surveillance policière ait été repérée sur les lieux.

Les représentants de l'ordre ne prennent aucune chance et vont reconduire les enfants du ministre à l'école, de façon à leur assurer la meilleure sécurité.

Certaines sources d'informations parlaient, samedi matin, de l'arrestation possible d'un individu que l'on croit être l'auteur de ces menaces de mort contre le ministre de la Justice.



LaSalle et le retour du PC

C'est un Roch LaSalle en grande forme qui s'est adressé, hier midi, aux sympathisants de l'Association progressiste-conservatrice de Charlesbourg, qui remplissaient la salle à manger d'un hôtel de Loretteville. Son allocution a d'ailleurs été précédée du choix des délégués de la circonscription de Charlesbourg au congrès général du parti de janvier, à Winnipeg. Aux côtés de M. LaSalle, le président PC de Charlesbourg, M. Gérard Deltell.

Publicité de l'Etat dénoncée par la CEQ

(PC) — Le Conseil général de la Centrale de l'enseignement du Québec dénonce à l'unanimité la publicité gouvernementale publiée samedi dans plusieurs quotidiens et qui invite les syndicats du secteur public et parapublic à accepter au plus tôt les offres de l'Etat-employeur.

Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a qualifié cette propagande gouvernementale de mesquine et mensongère.

M. Charbonneau soutient que,

contrairement à ce que laisse croire la publicité en question, les syndicats n'ont pas négligé d'informer leurs membres sur la teneur des offres gouvernementales.

Dans un autre ordre d'idées, le Conseil général de la Centrale rejette le projet Laurin de restructuration scolaire parce que ce projet tend, selon la CEQ, à minimiser le rôle des parents et à isoler les administrations scolaires.

Taux d'utilisation de 85% des enseignants mis en disponibilité

par Pierre TOU-RANGEAU

(PC) — Une étude de l'Ecole nationale d'administration publique — ENAP — réalisée pour le ministère de l'Éducation, établit que le taux d'utilisation du temps des enseignants mis en disponibilité "est de l'ordre de plus de 85 pour 100".

Les auteurs de l'étude ont enquêté auprès de 24 directeurs du personnel de commissions scolaires impliqués en 1981-82 dans la gestion de 1,382 enseignants en disponibilité, soit 49,8 pour 100 de l'ensemble d'entre eux.

Il ressort de cette enquête que 75 pour 100 des "disponibles" sont avant tout considérés comme des suppléants ou des remplaçants et utilisés comme tels.

Ceux-ci sont donc tenus de se présenter au travail et se voient assigner leurs tâches au jour le jour.

"L'image publique de l'enseignant en disponibilité qui attend tranquillement assis chez lui que l'on requière ses services par téléphone est loin de correspondre à la réalité," lit-on dans le rapport de l'ENAP.

En 1981-82, on évalue à \$100 millions ce qu'il en a coûté pour maintenir la sécurité d'emploi des 2,774 enseignants en disponibilité qu'on retrouve à 75 pour 100 dans les régions de Montréal, Québec, Trois-Rivières et du Saguenay-Lac Saint-Jean.

Le document confidentiel dont la Presse canadienne a obtenu copie, relève que 71 pour 100 (150) des commissions scolaires n'ont aucun surplus de personnel enseignant et font appel en conséquence à des ressources extérieures pour leurs besoins de suppléance et de remplacement.

La gestion

Les auteurs considèrent que le manque d'uniformité et de consultation dans la gestion des disponibles empêche l'utilisation rationnelle et efficace de ces ressources.

Ils établissent ainsi deux modèles différents d'utilisation de ces enseignants:

—le modèle ad hoc qui ne se soucie que de gestion quantitative et qui limite leur utilisation aux tâches de suppléance et de remplacement;

—et le modèle organique qui ne limite en rien les tâches des disponibles, leur confie la responsabilité d'un groupe d'élèves sur une base régulière tout en les affectant à une école précise.

Moins du tiers des commissions scolaires s'inspirent de ce deuxième modèle de sorte,

lit-on dans le document de l'ENAP, "qu'il ne serait pas faux d'affirmer que plus de 60 pour 100 des disponibles ont vu arriver septembre sans avoir reçu aucune nouvelle de leur employeur en matière d'affectation."

Éléments de solutions

Une des conclusions importantes qui se dégagent de l'étude de l'ENAP, c'est que "la gestion des disponibles passe souvent par la gestion des réguliers."

Dans leur conclusion, les auteurs de l'étude soumettent deux types d'hypothèses d'utilisation des enseignants en dis-

ponibilité s'inspirant tous les deux du modèle organique de gestion:

Il s'agit des hypothèses d'utilisation externes des disponibles, c'est-à-dire hors de la commission scolaire d'origine, et des hypothèses d'enrichissement internes qui présupposent l'utilisation des disponibles dans leur propre commission.

C'est ainsi que les auteurs souhaitent d'abord qu'on puisse obliger les disponibles d'une commission régionale à accepter un poste vacant dans une commission locale, ce que ne permet pas actuellement la convention collective nationale.

Broadbent et Clark vilipendent Juneau

OTTAWA (d'après PC) — Les chefs des deux partis d'opposition à la Chambre des communes, MM. Joe Clark et Ed Broadbent, ont tous deux réclamé la démission du président de Radio-Canada, M. Pierre Juneau, pour avoir accepté de laisser le premier ministre Pierre Trudeau prononcer trois discours sur les ondes de la société d'Etat cette semaine. M. Juneau a fait savoir que sa décision ne changera pas.

Le leader conservateur et chef de l'opposition officielle affirme que M. Juneau risque de perdre sa crédibilité s'il se laisse dicter une ligne de conduite par le chef du gouvernement dont il fut d'ailleurs un membre éphémère il y a quelques années.

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE — AVIS —

A l'occasion du 28e anniversaire de la Révolution, l'Ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire et madame M.S. Dembri convient toute la Communauté algérienne au Canada à prendre part à la réception qu'ils donnent le dimanche 31 octobre 1982 de 11h30 à 13h30 en leur résidence 191, avenue Mariposa, Rockcliffe Park - Ottawa.

Cet avis tient lieu d'invitation

ANGLAIS-ESPAGNOL COURS DE CONVERSATION



UN COURS FAIT SUR MESURE

- Programmes pour tous niveaux
- Méthode visuelle exclusive
- Cours individuels ou en groupes
- Cours CAPSULE® (rapides de une à quatre semaines)

Pour plus de renseignements sur les prix, heures, durées et dates de cours, téléphonez-nous.

(418) 681-6375

LPS® (Langues, Productions, Services Limitée) Permis du Ministère de l'Éducation No 66952 (cours particuliers)

3, Parc Samuel-Holland
Suite 195, Québec G1S 4M6



Pour la PME du Québec, la Banque Royale c'est du solide!

En tant que propriétaire d'une PME, vous avez des besoins bancaires particuliers. A la Banque Royale, nous le savons... Nous le savons parce qu'il y a déjà plus de cent ans que nous sommes au "Service de la PME" d'un bout à l'autre du pays et que nous participons activement à son expansion.

Partout au Québec, vous rencontrerez un personnel compétent et attentif à votre situation. Nos directeurs connaissent bien leur milieu et possèdent toute l'expérience pour vous conseiller judicieusement.

Nos "Services à la PME" ont déjà fait leurs preuves: qu'il s'agisse d'emprunts, d'assurance-prêts, du système de paie automatisé ou de publications destinées à la PME, tous sont conçus pour vous donner un SOLIDE coup de main.

Les Services de la Banque Royale pour la PME du Québec: c'est du solide!

Au service de la PME

Parlez-moi d'une Banque... Royale!



BANQUE ROYALE

Salariés de la Fonction publique, vous avez raté une première occasion...

Il y a six mois, en avril dernier, le gouvernement a proposé aux syndicats des secteurs public et parapublic de «faire leur part» en vue de protéger la société québécoise contre les durs effets de la crise actuelle.

Il a donc proposé aux syndicats de renoncer à une partie des augmentations prévues (pour juillet et décembre) dans les conventions collectives.

Cette proposition assurait une pleine protection du

pouvoir d'achat des plus bas salariés de la Fonction publique, et l'Éducation et des Affaires sociales. De plus, elle répartissait l'effort financier demandé aux employés des secteurs public et parapublic en fonction de leur niveau de revenu.

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (S.F.P.Q.) a refusé cette proposition. Toutefois, il n'a pas encore fermé la porte à des discussions avec le gouvernement.

On peut éviter le pire.

Jeudi dernier, le gouvernement a présenté au S.F.P.Q. une Mise à jour de la proposition d'avril '82 applicable dès le 28 octobre prochain.

Cette nouvelle Mise à jour permet encore d'atténuer pour tous les salariés de la Fonction publique les effets draconiens de la loi 70 tout en assurant une protection particulière au moins bien rémunérés.

Laissons parler les chiffres:

Salaires bruts par période de deux semaines (Ouvriers)*
38½ heures/semaines

	Salaires au 30 juin '82	Salaires actuels (depuis juillet)	Mise à jour proposée (du 14 octobre '82 au 31 mars '83)	Loi 70 (du 1er janvier '83 au 31 mars '83)
Ouvrier de voirie	629.30 \$	686.65 \$	680.45 \$ (-6.20 \$)	566.53 \$ (-120.12 \$)
Mécanicien classe 1	819.18	888.93	854.05 \$ (-34.88 \$)	733.93 \$ (-155.00 \$)

Salaires bruts par période de deux semaines (Fonctionnaires)*
35 heures/semaines

	Salaires au 30 juin '82	Salaires actuels (depuis juillet)	Mise à jour proposée (du 14 octobre '82 au 31 mars '83)	Loi 70 (du 1er juillet '83 au 31 mars '83)
Auxiliaire de bureau classe nominale, échelon 1	504.00 \$	551.60 \$	553.00 \$ (+1.40 \$)	455.00 \$ (-96.60 \$)
Agent de bureau classe nominale, échelon 9	691.60	751.80	727.30 (-24.50 \$)	620.20 (-131.60 \$)
Secrétaire échelon 4	704.20	765.10	739.90 (-25.20 \$)	631.40 (-133.70 \$)
Technicien des travaux publics classe nominale, échelon 12	956.90	1 034.60	966.70 (-67.90 \$)	854.00 (-180.60 \$)

* Les données entre parenthèses représentent les augmentations ou les diminutions de salaires bruts par période de deux semaines par rapport aux salaires versés depuis le 1er juillet '82.

Cette nouvelle Mise à jour de la proposition d'avril '82 demeure applicable à condition que l'ajustement salarial prévu en octobre (2,73%) ne se réalise pas.

Une entente demeure possible

Le S.F.P.Q. a déjà accepté de suspendre temporairement le versement de l'ajustement salarial de 2,73% du 14 octobre dernier.

C'est cette décision du S.F.P.Q. qui a permis au gouvernement de déposer la nouvelle Mise à jour de la proposition d'avril '82 qui serait en vigueur du 28 octobre prochain au 31 mars 1983.

Advenant que le S.F.P.Q. décide de modifier sa décision et demande au gouvernement de verser l'ajus-

tement de 2,73% du 14 octobre, la protection des petits salariés de la Fonction publique serait encore amoindrie.

Le gouvernement aurait alors de moins en moins le choix: il devrait récupérer sur une plus courte période une bonne partie des augmentations de salaires versées depuis juillet dernier.

L'occasion de protéger particulièrement les petits salariés de la Fonction publique serait à nouveau manquée.

Le temps presse, réglons maintenant!

Notre proposition a été rendue publique au printemps, au moment où elle était communiquée aux syndicats. Puis le gouvernement s'est abstenu — par respect pour les instances syndicales — de toute publicité additionnelle. Mais alors que les échéances approchent, et que l'on constate en même temps qu'une multitude de citoyens, y compris de très nombreux syndiqués, ne sont pas au courant, nous croyons devoir faire ce rappel et cet appel aux employés intéressés comme à l'opinion publique.



Gouvernement
du Québec

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Frais de représentation à Beauport **Le maire Rivard accuse Lecours de ne rien comprendre**

par **Gérald OUELLET**

A la suite de la demande de M. Charles Lecours, président du Comité des payeurs de taxes de Beauport, aux membres du conseil municipal de voir à ce que les dépenses non autorisées lors du dernier congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) soient remboursées, le maire Michel Rivard déclare qu'il a répondu à cette question au début de juin d'une façon claire et précise et que les dépenses encourues à ce congrès ont été raisonnables et dûment approuvées.

Selon le maire de Beauport, encore une fois, M. Lecours n'a pas compris. Au nom du conseil, le maire veut fournir les informations afin de bien démontrer que ces dépenses ont bien été autorisées par le conseil.

En effet, le conseil, par sa résolution 82-250 délègue le maire, six conseillers et le gérant municipal à participer au congrès de l'UMQ. De plus, le conseil autorise les personnes déléguées à ce congrès à encourir des frais de représentation pour chacune d'elles et enfin, il autorise le trésorier à rembourser les frais sur production de pièces justificatives.

D'après le maire Rivard, cette autorisation au

préalable découle de l'article 65.15 de la loi sur les cités et villes. Ce qui fait, que les personnes déléguées à ce congrès avaient l'autorité d'y aller et de se faire rembourser les dépenses effectuées.

Le maire Rivard rappelle que M. Lecours a fait mention d'une supposée résolution 80-269, et que même s'il suit les réunions du conseil depuis 22 ans, selon le maire, il n'est pas encore capable de faire une distinction entre un règlement et une résolution.

Ce règlement 80-269 établit un tarif pour les débourssés des membres du conseil dans les cas où il n'y a pas d'autorisation préalable par le conseil. Parfois, de dire M. Rivard, le maire ou un conseiller peut être appelé à représenter la ville de Beauport. A ce moment, les dépenses réelles et encourues seront remboursées suivant les tarifs fixés dans le règlement. Ainsi, ce règlement ne peut s'appliquer lors du dernier congrès de l'UMQ car il y avait une autorisation au préalable par le conseil.

Enfin, quant à la présence des épouses à un tel congrès, le maire précise qu'il lui apparaît important que les membres du conseil soient accompagnés de leurs épouses. Plusieurs activités se déroulent en leur présence. Les dépenses de celles-ci font partie des frais de représentation de leurs conjoints.



Le centre d'art l'Anglicane de Lévis

Le Soleil

La politique d'information se voudrait non partisane

En réponse au document de l'Association des citoyens de Beauport (ACB) concernant une politique d'information des citoyens à Beauport, le maire Michel Rivard déclare que le conseil n'a jamais profité des informations transmises pour agir d'une façon partisane et partielle.

M. Rivard précise qu'il doit à chaque fois tenir compte des informations à transmettre, des clientèles à atteindre, des budgets disponibles et des ressources humaines. De plus, l'information transmise par la ville sur des dossiers importants, se veut toujours complète. Il faut bien, selon M. Rivard, comprendre lorsqu'on parle d'un projet de construction d'un édifice que la ville va discuter des principaux objectifs liés à celui-ci et non pas du détail de la construction.

Avec le nouveau bulletin d'informations municipales qui devrait paraître bientôt, le conseil croit que la présentation et le contenu de ce bulletin devraient aussi permettre aux citoyens de mieux connaître les activités et les décisions de leur municipalité.

Selon le maire Rivard, le journal LE SOLEIL donne régulièrement à la population du Québec

métropolitain les principales informations sur la vie municipale de Beauport. D'ailleurs, dit-il, depuis plusieurs années, ce journal a démontré un intérêt particulier pour les questions locales.

M. Rivard mentionne également que le service des communications de la ville est un service de soutien, le conseil établit les orientations et détermine les ressources financières. M. Rivard voit mal le service des communications relever directement du conseil municipal au niveau de la gestion.

M. Rivard précise que la tarification que la ville impose pour la photocopie de documents publics se base sur une ordonnance du ministre des Affaires municipales.

Le maire dit qu'il existe une différence importante entre une politique concernant le service des communications et une politique d'information. En premier lieu, la première touche un ensemble d'activités qui sont reliées aux activités des communications que nous avons à gérer dans une ville comme la nôtre. En deuxième lieu, la seconde touche les liaisons ou les relations entre le conseil municipal et les citoyens, et le conseil et ses employés.

Saison de spectacles record pour le Centre d'art de Lévis

par **Gilles PEPIN**

LEVIS — Le Centre d'art de la ville de Lévis terminera, à la fin de ce mois-ci, une saison de spectacles qui aura été sa meilleure depuis ses débuts, il y a quatre ans. C'est le fruit d'une étude qui a été réalisée à l'hiver et au printemps et qui a enfin permis d'établir son potentiel de viabilité et de rentabilité culturelle.

En faisant un bref résumé, le directeur du centre d'art, M. Simon

Gay, a mentionné, hier, que la salle l'Anglicane, située dans une ancienne église de la rue Wolfe, vient aussi de connaître une saison où pratiquement chaque spectacle a fait ses frais, si l'on exclut les dépenses fixes, évidemment, qui se rapportent en effet à l'entretien de la bâtisse.

En cinq mois, pendant lesquels 36 spectacles y ont été présentés, l'Anglicane a accueilli 2,700 personnes. Une quinzaine de spectacles figurent encore au programme de cette saison

et, déjà, les recettes brutes atteignent \$11,025. L'année dernière, 512 personnes y avaient assisté à 24 spectacles dont les recettes brutes se chiffraient par \$1,560.

Mais, comme l'édifice manque d'isolation, il faudra encore fermer les portes à la fin d'octobre. Le député Jean Garon, qui s'est rendu sur les lieux, cette semaine, a déclaré clairement qu'il était prêt à appuyer tout projet qui sera mis de l'avant pour aménager cette salle de façon à pouvoir être utilisée à longueur d'année.

Les travaux d'isolation pourraient coûter quelque \$70,000, semble-t-il. Le député Garon est néanmoins d'opinion qu'un mouvement de concertation doit être enfin amorcé pour établir quelle portion peut être donnée par le gouvernement provincial et quelle part peut être assumée par la

ville. "On dépense beaucoup pour les sports, je crois qu'il faut aussi investir dans les loisirs culturels. Cette salle est d'ailleurs unique sur la Rive-Sud."

Pour une permanence

Comme un mouvement a été amorcé, dernièrement, pour demander à la municipalité d'embaucher enfin des employés permanents au centre d'art, le député de Lévis n'a pu s'empêcher de dire: "Il faut arrêter de cultiver de projet en projet et de six mois en six mois."

maines; ce qui laissera un montant de \$3,300 pour favoriser l'engagement de jeunes artistes québécois.

Le député Jean Garon a réitéré son désir de collaborer pour qu'une planification portant sur trois, quatre ou cinq ans soit établie, ce qui consacrerait la vocation du centre d'art et garantirait une continuité. Il a dit admirer le courage des animateurs actuels et des nombreux collaborateurs bénévoles sans qui le plan de relance n'aurait sans doute pu débiter.

Une autre subvention du ministère des Affaires culturelles fut annoncée à l'intention de la troupe de théâtre Le Papère. Cette aide, selon M. Garon, constitue la reconnaissance officielle du travail professionnel de ce groupe de Lévisiens qui a déjà été présenté un peu partout au Québec.

CHOI 7m 981

à l'heure de la capitale

de 6h30 à 8h30
du lundi au vendredi

L'information avec **Mary-Andrée Jobin.**

Les sports avec **Guy Lemieux.**

La circulation avec **Jacques Rainville.**

La politique Provinciale avec **Normand Girard**

CHOI 7m 981

LE FM DE QUÉBEC

Animé par Richard Giguère

A l'heure de la capitale

COURS DE CONNAISSANCE DU VIN

"SOMMELLERIE — OENOLOGIE"

avec certificat par

L'ÉCOLE DES MAÎTRES
(AU CHÂTEAU FRONTENAC)

Les 18 et 25 oct. 01-08 et 15 nov.
(séance de soir)

Inscription au Château Frontenac
en semaine: 9h à 18h

692-0310 et 1-800-463-4806

Professeur: M. Joseph-Alain Côté

Si vous détenez déjà
des Obligations d'épargne du Canada

**voici une
bonne nouvelle**

Toutes les émissions antérieures rapportent **12%** d'intérêt, pour l'année commençant le 1er novembre 1982

De plus, pour chacune des années suivantes, et jusqu'à l'échéance, le taux minimum **10 1/2%** garanti de continuer de s'appliquer. Une autre bonne raison de les garder!

Pour tous renseignements À compter du 25 octobre, consultez les dépliant que vous trouverez dans toutes les institutions financières autorisées: banques, courtiers, sociétés de fiducie, caisses populaires.

les Obligations d'épargne du Canada



Canada

LES RÉGIONS

La pêche à l'anguille, c'est aussi un sport

par Pierre ASSELIN
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Avec quoi pêche-t-on l'anguille? Mais avec une paire de pinces, voyons!

Pourtant, la chose n'était pas si évidente en ce matin brumeux du milieu d'octobre alors que huit ou neuf "pêcheurs" se sont éparpillés à marée basse sur les battures du fleuve, en face de La Pocatière. Armés d'une pince et d'un traineau, ils allaient taquiner l'anguille endormie dans la glaise.

A prime abord, l'activité ne semble pas des plus réjouissantes. Mais elle se pratique depuis fort longtemps, dans cette région du Québec. Histoire d'en connaître un peu plus sur ce sport, parce que c'en est tout un, le journaliste du SOLEIL a chaussé les bottes de caoutchouc et suivi un de ces adeptes, M. Jean-Paul Hudon, sur les chemins bourbeux de l'anguille.

La pêche artisanale

Tout d'abord, il ne faut pas confondre cette méthode, plutôt artisanale, avec la pêche commerciale à l'anguille, qui se pratique avec de grands filets tendus dès le début de l'été, sur plusieurs centaines de pieds, aux abords du Saint-Laurent.

La technique de nos pêcheurs à pinces n'est pas très élaborée. Il faut savoir que quand la marée se retire, l'anguille, elle, reste parfois sagement tapie sous un ou deux pouces de vase. Elle est facilement repérable, parce qu'une bosse en "S", suivant la forme de son corps, marque l'endroit où elle se cache. Il n'y a plus qu'à l'enserrer à l'aide des pinces et à la déposer dans un petit traineau conçu à cet effet. Chaque pêcheur fabrique habituellement ses propres outils lui-même.

"La première fois que j'ai pêché, raconte M. Hudon, j'avais une vieille poche à hockey de mon fils. Mais parce qu'elle était trouée, les anguilles que j'attrapais réussissaient à se faufiler la queue et à se glisser dehors à reculons. J'avais pêché pour rien. Le lendemain, je me suis fabriqué un traineau et je l'ai gardé depuis."

M. Hudon pêche depuis à peu près quatre ans, surtout pour le plaisir, précise-t-il. Ayant vendu l'entreprise commerciale qu'il exploitait à l'époque, il a maintenant beaucoup de temps libre et cette pêche l'amuse. Il revend les prises à l'occasion, mais la plupart du temps il les donne ou les mange lui-même. D'autres pêcheurs, comme M. André Martin qui était dans les parages ce matin-là, s'en font un petit commerce.

"Cette année, c'est difficile, dit-il. Le prix est passé de \$2.50 la livre à \$1. J'en vends à des parents ou dans les rangs. Pour certains clients, je l'arrange moi-même, mais je demande plus cher."

Un autre pêcheur, M. Marcellin Pelletier, regardait ses prises d'un mauvais oeil: "Manger ça? Y'a pas d' danger! J'en ai jamais mangé de ma vie, pis j'en mangerai jamais." M. Pelletier pêche néanmoins régulièrement pour le plaisir de la chose.

Un tiers des pêcheurs rencontrés avouaient être cordialement dégoûtés par cette nourriture. Un autre tiers en mange à l'occasion, et le dernier tiers, comme M. Martin qui s'en frottait le ventre rien que d'en parler, en raffolent.

Un sport dangereux

Ah oui, j'oubliais! Un sport, cette pêche à l'anguille?

Avouons que ce n'est pas de tout repos. Un pêcheur en est même mort, mais gardons cette histoire pour la fin.

Il faut s'amener un peu avant la marée basse, parfois très tôt le matin. Le pêcheur zigzague le long du fleuve sur près de 1,000 pieds de large, en s'éloignant de la rive au rythme de la marée descendante. Il peut ainsi se retrouver à plus de deux kilomètres du bord.

"Marcher dans la vase jusqu'aux chevilles, c'est pas comme marcher en ville sur l'asphalte", commentait M. Hudon, tout en tirant son traineau. Lors de notre excursion, nous avons marché une heure et demie pour attraper une seule anguille. Et puis tout d'un coup, en dix minutes nous en avions sept. Cette pêche satisfaisait M. Hudon, surtout que les anguilles pèsent en moyenne près de cinq livres chacune, et qu'il faut les traîner. Notre confrère pour l'occasion, M. Martin, assurait que son frère en avait pris 49, la veille.

M. Martin ne pêche d'ailleurs pas avec des pinces, mais à l'aide d'un bâton, avec lequel il assomme ses proies, avant de les enfiler sur une broche, pour les traîner.

L'année dernière, un pêcheur malchanceux s'est aventuré plus loin, encouragé par une pêche fructueuse. Mais, épuisé à force de traîner ses prises, celui-ci fut pris de crampes et ne put se rendre jusqu'à la rive. Son épouse, qui l'accompagnait, tenta d'aller chercher du secours, mais la marée était trop avancée. Le malheureux s'est noyé! Un sport pas si inoffensif, qu'il n'en a l'air!



Le Soleil, Pierre Asselin

C'est à l'aide d'une pince d'un genre très spécial que se capturent les anguilles.



Le Soleil, Pierre Asselin

Marcher dans la vase jusqu'aux chevilles, c'est peut-être pas comme se promener en ville sur l'asphalte, mais Jean-Paul Hudon en a l'habitude.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE - LUNETTES VERRES DE CONTACT DOUBLE FOYER
Jour et soir sur rendez-vous
524-2869
973, 3e Av., Limoilou, Québec

A LOUER
Bureaux de 250 à 13,000 p.c.a., complexe progressif à Place Laurier.
S'adresser à:
DENIS DE ROSA
651-7085

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de
SEARS
INSERE DANS CETTE EDITION

PHARM-ESCOMPTE JEAN COUTU

édith serei
...Pour un automne en beauté

LA PRIME "LE SOIN" D'EDITH SEREI
1 AQUADERM® 14 g
Crème de jour hydratante à usage multiple.
4 AMPOULES AU PLACENTA
"Le Soin" intensif pour normaliser les peaux sèches.
1 FARD PAUPIERES
Couleurs au choix de la cliente.
Ce bonis d'une valeur de 25 \$ sera vôtre, avec tout achat de 12\$ ou plus de produits EDITH SEREI, du 18 au 30 octobre.
Jusqu'à épuisement de la marchandise

Guy St-Onge, propriétaire
Place Fleur de Lys 1455, chemin Ste-Foy 2175, boul. Ste-Anne
Place des Quatre-Bourgeois Carrefour Les Saules

Préparez votre voiture pour
Thiver 82
Confiez votre voiture à des gars qui vont la traiter comme on le faisait à la belle époque: les Pros d'Esso. Ils peuvent en assurer l'entretien et la vérification complète, et ce, à l'année longue, en plus de vous faire régulièrement des offres aussi avantageuses que celles-ci. Recherchez les stations-service participantes qui affichent le médaillon des Pros d'Esso, orné du ruban tricolore. Vous serez à l'enseigne du bon boulot!

Pose de pneus d'hiver
Inspection des freins
188\$
ou moins par roue*
la plupart des voitures.

Pose de 2 amortisseurs renforcés
Cette offre comprend:
■ Pose de 2 amortisseurs renforcés ATLAS à l'avant ou à l'arrière (garantie de 24 mois ou 30 000 km).
■ Vérification de la suspension.
■ Vérification de la direction.
■ Vérification des pneus.
■ Vérification du système d'échappement.

Vidange d'huile, graissage et nouveau filtre
Cette offre comprend:
■ Graissage du châssis. Pose d'un nouveau filtre (filtre inclus). Jusqu'à 5 litres d'huile moteur Esso Extra 10W30. Onze vérifications (câbles de batterie et courroies d'entraînement, niveau de divers fluides et du lubrifiant pour différentiel, filtres à air et de reniflard, soupape de recyclage des gaz de carter).

4488\$ ou moins la paire la plupart des voitures.
1388\$ ou moins la plupart des voitures.

Travail garanti 3 mois ou 6 400 kilomètres, au premier des deux termes atteint.
Offres valables du 11 au 29 octobre 1982.

Voici l'adresse des Pros d'Esso à Québec.

A. Bernard & Fils Inc. 4001, boul. du Jardin Orsainville 626-9034	Richard Esso Service 2865 St-Louis Sainte-Foy 651-3253	Garage Ferdinand Roy Ltée 6536, boul. Ste-Anne L'Ange-Gardien 822-1514
Neufchatel Esso 487, boul. Bastien Neufchatel 842-2734	Cap Rouge Esso 4243 St-Félix Cap-Rouge 653-3043	Sirois Esso Service 2673 Sainte-Foy Sainte-Foy 651-3467

Esso

Les Pros d'Esso
À l'enseigne du bon boulot.

Nouveau programme pour venir en aide aux veuves et veufs

par Andrée ROY

Crée il y a cinq ans pour apporter une réponse aux problèmes vécus par les veuves et les veufs de la région de Québec, La Giroflée de Charlesbourg comptera bientôt sur un projet important qui devrait lui permettre de concrétiser les efforts des dernières années.

Il s'agit d'un programme de sensibilisation à leur situation pour des personnes atteintes par leur veuvage. Il a été élaboré par une travailleuse sociale, Mme Céline Vanasse, qui a profité du colloque sur "La femme chef de famille" organisé samedi par La Giroflée, au cégep de Sainte-Foy, pour en annoncer la teneur et inviter les intéressés(es) à s'y inscrire.

Le programme est destiné à un groupe de huit à 10 personnes guidées par un animateur. Au cours de huit sessions qui occuperont chacune une soirée "à thème", ces veuves et veufs recevront d'abord une information particulière à leur situation: sur les organismes qui peuvent leur apporter du support, les milieux gouvernementaux susceptibles de fournir services et aide financière, les régimes de pension, recours juridiques, etc.

Au cours de ces soirées, les personnes vivant douloureusement leur veuvage pourront échanger sur leur vécu, "se vider le cœur", pas seulement dans un exercice de "dés-habillage public" mais dans le but premier, explique Céline Vanasse, de mettre en commun des expériences qui, pénibles pour certains, peuvent s'avérer, une fois bien "digérées", des ressources pour d'autres.

Voir le bout du tunnel

Sous la question-chapeau "Je suis veuve, veuf, qui suis-je?", les thèmes suivants seront explorés: Que vais-je faire de ma vie, maintenant? Quels



Mme Noëlla Porter (à gauche) de Centre Etape, échangeant, avant l'allocation qu'elle donnait au colloque "La femme chef de famille", avec la responsable de La Giroflée, Mme Huguette Fournier.

sont mes droits, quelles sont mes aspirations? Les enfants, maintenant, c'est quelle part de ma vie? Mes relations avec la famille du conjoint s'orientent comment? Dans quelle option dois-je considérer les amis du couple que nous faisons? Comment vivre les six prochains mois, 12 mois? Quel bilan faire après ces sessions,

quelle orientation le programme devrait-il prendre?

La Giroflée et Céline Vanasse espèrent par ce programme toucher le plus près possible aux préoccupations qu'entretennent des centaines de personnes pour qui le veuvage est une situation pénible à vivre, actuellement. La première session pour-

rait débuter le 18 novembre, à La Giroflée, au 164 ouest, 73e Rue ouest, à Charlesbourg. Les intéressés doivent s'inscrire le plus tôt possible en écrivant à cette adresse, ou en téléphonant, du lundi au jeudi, durant le jour, à 627-2308.

Plusieurs groupes seront formés selon la demande. Un programme pour personnes divorcées ou vivant, à l'intérieur du couple, des problèmes aigus de solitude pourrait voir le jour, éventuellement.

La Giroflée

L'association La Giroflée, subventionnée en partie par le gouvernement provincial, fonctionne grâce au bénévolat. Elle s'occupe aussi bien des enfants qui ont des difficultés du fait du veuvage de leur père ou mère, que de toute personne pour qui la solitude constitue un problème momentané.

Le colloque de samedi était le premier d'importance organisé par La Giroflée. Environ 150 femmes ont participé aux ateliers du matin ("Quatre femmes racontent") et assisté aux discussions de l'après-midi ("Quatre femmes vous aident"). Outre les interventions de Mmes Simone Guay, Françoise Gamache-Stanton et Rita Villeneuve, Mme Noëlla Porter est venue y parler de Centre Etape, organisme qui, dans le cadre d'un programme d'aide à la création locale d'emplois (PACLE), offre un stage de formation aux femmes qui se cherchent un emploi ou qui veulent réintégrer le marché du travail.

Mme Porter en a profité pour faire signer par ses auditrices une pétition demandant au Conseil du trésor, à Ottawa, de renouveler la subvention à l'organisme du 257 est, Saint-Vallier, pour qu'il puisse fonctionner pour une quatrième année.



Le Dr François Borgeat, un des pionniers de la détente subliminale.

La relaxation par la détente subliminale

par Paul ROUX

En 1978, une émission expérimentale de détente subliminale est lancée sur les ondes d'une station radiophonique des Laurentides, CIME-FM. Le succès est immédiat. Des auditeurs enthousiasmés déclarent dormir plus profondément et se sentir mieux dans leur peau. D'autres avouent avoir diminué, voire abandonné, leur consommation de tranquillisants et de somnifères. Quatre ans plus tard, l'émission est toujours en ondes.

En 1970, un disque paraît, "La détente subliminale (volume I)", mis au point par la même équipe. Bien que lancé de façon artisanale, l'enregistrement est vendu à 40,000, ce qui constitue un solide succès pour le marché québécois.

Le volume II vient de paraître. Pour en connaître davantage sur cette expérience inédite, j'ai rencontré le docteur François Borgeat, qui en fut un des pionniers.

Un savoir inefficace

Celui-ci se présente comme un psychiatre qui, très tôt, a pris ses distances à l'égard de la psychanalyse classique, dont l'influence sur la pratique psychiatrique demeure très grande. "J'étais un peu las, racontait-il, de tout ce savoir théorique assez gratuit et plutôt inefficace."

Ce qui l'intéresse lui, ce sont les applications concrètes. Ses aspirations l'amènent à rencontrer un autre psychiatre, Louis Chalout, un conseiller en toxicomanie, Rénald Chabot, et des administrateurs de radio, soucieux d'originalité, Colette Chabot et Gilles Lajoie. De leur intérêt commun pour les impressions subliminales naissent une série de projets. De quoi s'agit-il plus précisément?

La perception subliminale est suscitée par un signal visuel ou sonore imperceptible à un niveau conscient mais perceptible au niveau inconscient. Dans le cas de la détente subliminale, on procède ainsi: on choisit d'abord une musique affectivement neutre, c'est-à-dire ni trop évocatrice, ni trop émotive, dont le rythme cardiaque, on ajoute ensuite à des niveaux sonores très faibles des suggestions de détente. Ces dernières sont captées et retenues par l'inconscient. Les paroles que cache la musique sont inspirées par une forme de relaxation connue sous le nom de training autogène.

Pour réaliser le deuxième volume, l'équipe a reçu la collaboration précieuse de Frédéric Dorval, un musicien qui s'intéressait depuis longtemps à la relaxation.

L'affaire Brunswick

On ne peut aborder la détente subliminale sans parler de la publicité subliminale, qui fait frémir l'imagination populaire. Dans le film "L'affaire Brunswick", qui a connu un certain retentissement, les réa-

lisateurs montrent des gens qui viennent à acheter des objets dont ils n'ont absolument pas besoin après avoir été séduits par une publicité sournoise. Le best-seller "Subliminal Seduction" se veut aussi une dénonciation de cette forme de publicité.

Pour François Borgeat, ces dangers sont en bonne partie mythiques. Non pas qu'il approuve. Au contraire, il juge condamnable toute tentative pour influencer les gens à leur insu. Mais cette démarche lui semble inefficace.

Les recherches qu'il poursuit depuis quelques années tendent à démontrer que le subliminal n'influence les individus que s'ils sont d'abord relaxés et réceptifs. Il lui paraît donc peu probable que l'auditeur excité de la télé, par exemple, puisse être influencé par des messages subliminaux. Du reste, le CRTC a interdit toute publicité semblable au Canada.

Borgeat et ses amis, quant à eux, s'intéressent aux applications positives de la perception subliminale. A cette fin, tous les profits du premier disque ont été versés à leur Fondation pour la recherche sur les impressions subliminales. Le deuxième disque aura la même vocation.

Un des premiers objets de leur investigation a été de mesurer à quels niveaux sonores se situe la perception subliminale. On a découvert que s'il était possible de réagir à des sons très faibles, le meilleur niveau de perception subliminale se situait néanmoins juste sous le seuil conscient.

On a aussi mesuré les effets physiologiques de la détente subliminale sur des sujets observés en laboratoire. "Les effets, note Borgeat, sont semblables à ceux obtenus par les deux formes de relaxation les plus connues, le training autogène et la relaxation progressive. La détente subliminale serait par contre plus facile à apprendre et favoriserait davantage l'imagination. On a aussi comparé notre méthode à la méditation transcendantale et, là encore, les résultats sont comparables."

Borgeat reconnaît toutefois que la détente subliminale ne remplace pas pour autant un apprentissage plus structuré et plus poussé d'une forme traditionnelle de relaxation.

D'autres avenues

La fondation explore aussi d'autres avenues. C'est ainsi que le Dr Chalout expérimente les effets de la perception subliminale sur le traitement de l'obésité et des toxicomanies, notamment l'usage du tabac et le tabagisme.

Le Dr Borgeat, de son côté, cherche à utiliser la perception subliminale pour traiter les schizophrènes. Il est donc probable qu'on n'a pas fini d'entendre parler de la Fondation pour la recherche sur les impressions subliminales.

LA DETENTE SUBLIMINALE, volumes I et II. Production: CIME-FM. Distribution: Kébec-Disque.

Festival du film antiraciste Le racisme, c'est aussi le nôtre

par Léonce GAUDREAU

Quand on parle de racisme, c'est généralement pour évoquer celui des autres, jamais le sien. On pense plus facilement aux manifestations racistes à Toronto ou à l'exploitation des travailleurs immigrés en Colombie-Britannique qu'au racisme tranquille, plus ou moins subtil, que des Québécois font subir par exemple aux immigrants d'ethnies différentes dans le logement, le travail, etc.

L'hiver dernier, un sondage Gallup avait étonné l'opinion publique en révélant que 31 pour 100 des Canadiens seraient favorables à soutenir des organisations qui voudraient réserver le Canada aux Blancs seulement.

Mais cette enquête faite en novembre 1981 auprès de 2,094 personnes et commandée par le ministre d'Etat au multiculturalisme, a révélé qu'à ce chapitre la discrimination des Québécois était plus forte que la moyenne canadienne, soit 37 pour 100. Mais cette particularité n'est pas ressortie dans les médias d'information.

Cette distinction peu enviable pour les Québécois a été rappelée la semaine dernière à l'occasion d'une conférence de presse pour annoncer la tenue à Québec au cinéma Cartier d'un Festival du film antiraciste, du 19 au 23 octobre.

C'est un peu pour nous faire réfléchir sur la question que ce festival, entre autres moyens, nous est présenté.

La réflexion pourra se faire à l'aide de films étrangers portant notamment sur les problèmes vécus par les immigrants, les réfugiés, mais aussi par des productions canadiennes ou québécoises qui aborderont aussi le sujet de nos immigrants, "les voleurs de job" comme on les appelle souvent ici, mais également la question des autochtones, par le biais d'un film d'Arthur Lamothe (Innu Nipitakana ou Ethnocide délibéré).

On a rappelé aussi un autre sondage d'opinion publique réalisé en 1977 par l'université de Montréal qui révélait entre autres qu'un plus grand nombre de Québécois (57,4 pour 100) que la moyenne canadienne (51,5 pour 100) étaient à cette époque défavorable à la venue au pays de plus d'immigrants.

On peut facilement croire qu'en cette période de crise économique, comme le confiait Alexandra Szacka au SOLEIL, ces pourcentages doivent être encore plus élevés aujourd'hui.

Elle est l'auteur d'un petit ouvrage de réflexion sur "Le racisme d'aujourd'hui" fait à la demande de l'Association des travailleurs im-

migrants et Québécois qui s'est d'ailleurs jointe à Carrefour Tiers-monde et Les Diffusions de l'Amorce pour s'associer avec le Mouvement québécois pour combattre le racisme dans l'organisation de ce Festival du film antiraciste, qui aura également lieu à Montréal.

"Que ce soit à l'école, dans les lieux publics ou au travail, écrit-elle en introduction, les immigrants, les Amérindiens, les minorités détestées, installés ici souvent depuis des générations, sont de plus en plus fréquemment victimes d'une hostilité, d'un mépris à peine dissimulés."

On est porté à se donner bonne conscience, en se comparant à vos voisins du Sud ou à d'autres pays, mais le racisme est bien présent. En premier lieu, dans nos manuels et livres scolaires comme l'a déjà très bien illustré un ouvrage de Sylvie Vincent et de Bernard Arcand sur l'image de l'Amérindien dans ces instruments pédagogiques. Au travail également, où on multiplie les petites occasions quotidiennes de discrimination, tel que le problème relativement bien connu à Montréal des chauffeurs de taxi noirs. Haïtiens surtout, qui se voient refusés par certains clients blancs et que le chauffeur blanc suivant acceptera de prendre, contribuant lui-même à rendre acceptables ces comportements racistes.

ACHAT ET VENTE
JEUX ET JOUETS
Neufs et presque neufs
Vaste choix de jouets éducatifs

LA JOUJOUTHEQUE
QUEBEC
381, 14 Rue, 522-2258

Le docteur
Fernand Bellemare
m.d.

ophtalmologiste
exerce sa profession
à nul autre endroit
à Québec:

325, rue du Roi
Complexe Bibliothèque de Québec
Place Jacques-Cartier
529-9411

\$5
de rabais
tous les soirs
à compter de 18h
jusqu'au
22 octobre

\$5 de rabais sur le prix d'une facture de 2 repas composés de l'un ou l'autre des plats suivants:

- FILET MIGNON (6 oz/170 g)
- CÔTELETTES D'AGNEAU
- POULET TERIYAKI ET FRUITS DE MER



Le FIACRE
DE STE-FOY
boul. Laurier/rue Fournier
681-4088

Pour être remboursé, présentez ce coupon en commandant votre repas. Limite: un coupon pour deux personnes.

almanach moderne 1983
UNE VÉRITABLE ENCYCLOPÉDIE ANNUELLE
3,95\$

Postez à:
ALMANACH MODERNE
5701 Christophe-Colomb
Montréal, Qué. H2S 2E9

Je désire recevoir... exemplaire(s) de l'ALMANACH MODERNE 1983 au prix de 3,95\$ chacun. Ci-inclus la somme de \$

NOM

ADRESSE

VILLE

PROV CODE

896 PAGES

EN VENTE MAINTENANT

almanach moderne 1983
Pour tout apprendre et tout connaître...

- LE CALENDRIER
- L'UNIVERS
- LES HUMAINS
- LES ANIMAUX
- LA SCIENCE
- L'ALIMENTATION
- LES VOYAGES
- LES SPORTS
- LES SPECTACLES
- LA PSYCHOLOGIE
- LA CONSOMMATION

LE SPECTACULAIRE
GALA DE LA FOURRURE

MERCREDI 20 OCT.
AU CENTRE MUNICIPAL
DES CONGRES - PLACE QUEBEC
2 REPRESENTATIONS
MATINEE 14H, SOIRÉE 20H
UNE RÉALISATION DE
laliberté

EN VEDETTE: L'HARMONIE DES CASCADES

ANIMATRICE: MME DORIS GERMAIN

A GAGNER
10 FOURRURES
DONT UN RICHE MANTEAU DE VISON CANADA MAJESTIC
PLUS UN VOYAGE POUR 2 A MIAMI
— PRIX SPECIAL EN MATINEE —
SUPERBE MANTEAU EN AGNEAU RETOURNE SAWYER OF NAPA
ADMISSION GÉNÉRALE
En matinée: \$6. En soirée: \$7
Billets en vente chez Laliberté au sous-sol.
AU PROFIT DE LA CROIX-ROUGE



Aux couples demeurant dans des régions non "couvertes" par des équipes de moniteurs, Seréna propose un "Précis de la méthode sympto-thermique" mis au point par le mouvement (dont on reconnaît le symbole dans le "S" encadré).

...et qui se veut un mouvement initiateur de la sexualité vivante

par Andrée ROY

Seréna se "spécialise" dans l'enseignement de la méthode sympto-thermique et se tourne plus particulièrement vers les couples "en recherche de grossesse". Il n'en a pas toujours été ainsi. Il y a 27 ans, raconte Mme Doyle, les services de Seréna étaient surtout requis pour des "cas d'urgence": intervenir auprès de personnes atteintes de cancer ou susceptibles de transmettre des maladies congénitales graves.

"Puis, nous avons constitué une réponse pour une génération de femmes désireuses d'espacer les grossesses tout en se conformant aux principes d'une religion qui interdisait le recours aux contraceptifs non naturels", poursuit la présidente nationale.

En 1981, 1.135 personnes ont bénéficié, lors de rencontres à domicile, du cours complet de la méthode sympto-

thermique enseignée par des couples moniteurs de Seréna. Ceux-ci ont aussi dispensé leur enseignement à 2.092 autres personnes, lors de cours de groupes. Sans compter les 1.270 jeunes qui ont suivi leurs cours de préparation à la vie de couple.

Seréna intervient aussi dans les écoles secondaires du pays, les collèges, les centres communautaires, les groupes d'infirmières. Un projet, préparé par une équipe de la région 03, dotera bientôt l'Hôtel-Dieu de Lévis d'un document audio-visuel décrivant les bases de la méthode sympto-thermique et les applications (conceptuelles et contraceptives) qu'elle pro-

pose aux couples. Ce document sera visionné dans une salle d'attente de l'hôpital de la rive sud.

"Ce qu'offre Seréna, ce n'est pas seulement des connaissances, mais aussi un encadrement aux couples qui désirent pousser leur démarche plus loin, dépasser le seul apprentissage d'une technique pour s'ouvrir à la connaissance de soi, puis celle de l'autre, et des autres", explique le Dr Suzanne Parenteau Carreau, initiatrice de Grossesse-Secours à Montréal.

Même pour l'individu, la méthode sympto-thermique peut constituer une excellente démarche d'acceptation de soi. En apprenant à connaître, à sentir dans

son corps jour après jour, les indices subtils, et souvent ignorés, annonciateurs de périodes

de fertilité, d'infertilité, d'approche de la menstruation, la femme peut s'épanouir dans l'ac-

ception d'une féminité dont elle ne fait que subir, souvent, les aspects négatifs.

par Andrée ROY

Un service de régulation des naissances, c'est encore d'actualité? Ou est-ce que ça prend le même chemin que les préjugés des années 1950?

Seréna et sa "spécialité", la méthode sympto-thermique de contrôle de fécondité du couple, sont plus d'actualité que jamais, indiquent les responsables québécois du mouvement, Francine et Gérard Bolduc. Parce que les préjugés et les ignorances flagrantés en ce qui concerne la sexualité, chez les Québécois de 1982, sont loin d'être chose du passé. Et parce que la méthode sympto-thermique, plus qu'une solution efficace et naturelle de contraception, constitue également une étape importante vers la connaissance de son corps fertile, de son être vivant et apte à donner la vie, dans un échange bien vécu avec l'autre membre du couple.

"Plusieurs disent encore que la méthode Ogino, ça appartient à la génération de nos mères, que c'est

disparu avec certains principes religieux érigés et avec l'apparition de la pilule. Si vous saviez combien de jeunes femmes vivent actuellement leur fécondité en se référant à "la bonne vieille méthode de leurs mères", parce que justement, c'est tout ce qu'elles se sont vu transmettre comme connaissances de leur cycle fécond... en plus de quelques solides préjugés" souligne le Dr Suzanne Parenteau-Carreau.

Et de citer le cas, de cette femme qui, avec son mari, tentait depuis deux ans de débuter une grossesse. Affirmant sûre d'elle qu'elle "connaissait fort bien son cycle menstruel" (donc de fertilité), elle avouait candidement, pressée de questions par le médecin, que ne voulant pas avoir un enfant difforme, son conjoint et elle s'abstenaient de rapports sexuels pendant les jours où, apprenait-elle avec effarement, elle était justement la plus fertile.

"Le jour "de glaire", explique Su-

zanne P. Carreau, a toujours été interprété, dans le folklore qui entoure la sexualité de la femme, comme un jour "de maladie", "de langueur". Le glaire était synonyme de grande fatigue, de mauvais état du système, c'était dangereux de faire des bébés malformés. Alors que des études faites en Australie, dans les années 1970, ont démontré que le glaire est l'indice le plus évident de la fertilité chez la femme, entre les périodes de menstruations".

Connaissance de soi

L'apport de Suzanne Parenteau Carreau, conseillère médicale de Seréna depuis 20 ans, n'est pas négligeable dans le travail réalisé par cet organisme auprès de milliers de Canadiens.

La publication qu'elle a rédigée, en 1972: "Faire l'amour, faire un enfant?", connue maintenant sous le titre "Fécondité et régulation des naissances", en est à sa troisième édition. Elle a été distribuée à un million d'exemplaires au Canada, en 10 ans. "Un million, c'est un "hit" assez rare pour ce pays. C'est dire que ça répond à des besoins certains", souligne la présidente nationale de Seréna, Mme Marie-Paule Doyle.

"On sent bien, effectivement, que Seréna répond à des attentes chez les couples d'aujourd'hui", reprennent Gérard et Francine Bolduc en s'appuyant sur leurs expériences de couple moniteur. "Il y a un retour marqué vers les méthodes naturelles de con-

ception, qui vont de pair avec un intérêt envers l'alimentation naturelle, des modes de vie plus simples. Les contraceptifs chimiques ou mécaniques en déçoivent plusieurs; ils ne règlent tout simplement pas un problème qui fait que c'est toujours la femme qui assume la responsabilité de la fécondité du couple", explique Francine.

"Ce qui fait l'originalité de la démarche suggérée par Seréna, ajoute Gérard, c'est qu'elle implique autant l'homme que la femme dans la découverte et la connaissance intime de la fertilité du couple. Avoir un enfant, ou ne pas en avoir, devient alors un choix décidé par les deux conjoints, à la suite et par une connaissance réelle de son cycle fertile, de celui de l'autre. Ce n'est plus de "l'à-peu-près", de "on prend une chance", ou de "touche-moi pas, j'ai vu tomber enceinte", mais une occasion, vécue à deux, de maîtriser la fécondité du couple, de vivre pleinement sa sexualité sans bloquer tout bêtement à la genitalité."

La démarche de Seréna propose justement au couple, au lieu de la fameuse — et pénible — période de continence nécessaire quand la femme est fertile et qu'une grossesse n'est pas désirée, un "apprentissage à la continence amoureuse" qui permet au couple de s'exprimer mutuellement son amour, sa tendresse, sans pour autant avoir une relation complète susceptible d'engendrer la grossesse.

"C'est un gros point dans la croissance de la vie du couple", affirme Gérard Bolduc.

AUBAINES EATON CANADA

L'heure est aux bons achats en fait de pendules alors que vous profitez de **15% à 35% de rabais!**

1. Réveil "Polaris" de Spartus à lecture directe par DEL, avec indicateurs soir et sonnerie, délai-réveil. Boîtier noir avec garniture ton argent et dessus d'aspect veiné bois. Env. 13,5 cm L x 7 cm H. **Prix courant Eaton 23.95 17⁹⁶ ch.**

2. Réveil mini-quartz "Solar" à DCL dans un boîtier brun avec dorure et éclairage en retrait. Comprend pied, support mural et étui de voyage. Env. 9 cm L x 3,5 cm H. **Prix courant Eaton 29.95 19⁹⁹ ch.**

3. Réveil "Isotronic" de Westclox à pile, dans un boîtier noir, avec panneaux latéraux et dessus de ton argent brossé, cadran ton argent et trotteuse. Env. 7 cm H x 7,5 cm L x 4 cm P. **Prix courant Eaton 24.98 15⁹⁹ ch.**

4. Réveil de voyage "Touralarm II" de Westclox à remontoir dans un boîtier en similicuir. Aiguilles et marqueurs lumineux. Brun clair ou rouge. Env. 7,5 cm haut. **Prix courant Eaton 17.98 13⁴⁹ ch.**

5. Pendule murale à balancier et carillon. Ebénisterie en chêne massif au fini foncé et cadran à chiffres romains sur fini céramique blanc cassé. Mouvement électronique à fonctionnement sur piles sonnant les heures et demi-heures. Env. 58 cm x 33 cm. **Prix courant Eaton 150.00 99⁹⁹ ch.**

6. Pendule murale "Hanson" au quartz avec cadran numérique, boîtier brun et cadran ton amande. Env. 23 cm de diamètre. **Prix courant Eaton 37.95 27⁹⁹ ch.**

Eaton, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale. Rayon 215. Venez ou téléphonez 653-9331

STORES
HORIZONTAL - VERTICAL
RABAIS DE 35%
sur stores Bergamont
PRELART - TAPIS
DECORATION JULIE
58, LANGEVIN, BEAUPORT
661-5210

SEUL(E)?
Pour trouver l'amitié,
l'amour, le mieux-être
élan
• Un moyen moderne
• Un service personnalisé
• Des cours de Gym-Yoga Anti-Gymnastique
Centre de rencontres et de gym-yoga
95, Grande-Allée est (de 11h à 20h30)
522-7155



SEREZ-VOUS PRET POUR 1983?

VENTE STRATEGIQUE VOUS APPRENDREZ COMMENT...

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrées
- développer votre clientèle
- personnaliser vos présentations
- trier les plaintes
- gérer votre temps
- structurer votre territoire
- vendre votre personnalité
- votre motiver à vendre

QUEBEC: 4, 5 novembre, 9, 10 décembre

GERANCE DE VENTE VOUS APPRENDREZ COMMENT...

- recruter des vendeurs à succès
- les entraîner et les former
- les motiver et les stimuler
- évaluer leurs performances
- structurer des territoires
- organiser des concours de vente
- récompenser vos vendeurs
- organiser des réunions stimulantes
- établir des stratégies de vente
- choisir votre style de gestion
- administrer votre temps

QUEBEC: 15, 16, 17 novembre

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT: (418) 626-7498

Roger St-Hilaire
Endroit: Loews Le Concorde
1225, Place Moncalm, Québec
Frais du ministère de l'éducation 667-905

WEIGHT WATCHERS C'EST EFFICACE!



"L'approche des Weight Watchers est fantastique..."

J'aime les tout nouveaux régimes, j'aime les petits à-côtés, comme le vin et les gâteries du même genre. Et ça marche! Maintenant, quand je vais au magasin, il y a tellement de vêtements à ma taille et tous me vont bien. J'adore ma nouvelle image!"

— Carole Alberici (Elle a perdu 74 lb)

C'EST EFFICACE

Ça marchera pour vous. Nous pouvons vous montrer comment bien manger, vous donner nos fameux régimes qui vous permettent de manger ce que vous aimez, et vous prouver combien c'est facile de perdre du poids quand on n'est pas seul. Weight Watchers, ça marche! Inscrivez-vous dès maintenant et faites comme les millions de personnes qui ont perdu du poids grâce à Weight Watchers.

WEIGHT WATCHERS

a aide plus de gens à perdre plus de poids que tout autre programme d'amaigrissement.

Pour Québec: **651-9224**

- inscription 10 \$
- classes hebdomadaires 5 \$
- 1ère classe: total 15 \$

© Weight Watchers Int'l Inc. 1982, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS

Frais minimes de manutention pour la livraison des commandes de moins de 15.00. Frais de traitement applicables aux commandes de moins de 100.00 payables sur livraison. Frais de livraison imputables aux commandes livrées en dehors du circuit de livraison Eaton. N.B.: les personnes de 65 ans et plus sont exemptées des frais de manutention et de traitement sur présentation d'une preuve d'âge.



La carte **AMERICAN EXPRESS** sera acceptée dans les magasins Eaton lors d'achats en personne seulement.

LES BONS RABAIS EATON D'UN OCÉAN À L'AUTRE



Composez 653-9331 pour connaître nos heures d'ouverture ou l'adresse du magasin Eaton près de chez vous

EATON



Vers un record?

Le premier ministre Trudeau a 63 ans aujourd'hui. Mercredi dernier, à Ottawa, il assistait ci-dessus à une cérémonie pour honorer des fonctionnaires méritants. Après 13 ans et neuf mois comme premier ministre, il n'est plus qu'à 16 mois du record de Wilfrid Laurier à titre de premier ministre canadien d'origine francophone qui a été le plus longtemps en poste.

Colloque des libéraux fédéraux à Québec

Davie: Lamontagne reste ferme au sujet du 6 et 5

par Michel DAVID

Le ministre Gilles Lamontagne ne voit absolument pas l'utilité d'aller rencontrer les travailleurs des chantiers maritimes Davie, comme ces derniers en ont exprimé le désir.

Hier, à l'occasion d'un colloque qui réunissait quelque 400 militants des six circonscriptions de la région de Québec à l'université Laval, M. Lamontagne a clairement indiqué qu'il n'avait rien à leur dire, si ce n'est de se conformer "volontairement" à la politique fédérale du 6 et 5, comme l'ont déjà fait les travailleurs de centaines d'entreprises à travers le pays.

Le ministre se défend de faire l'acceptation du 6 et 5 une condition essentielle à l'octroi de la subvention de \$30 millions qui permettrait à la Davie d'obtenir le contrat du traversier de CN

Marine.

Mais il enchaîne du même souffle qu'il lui sera très très difficile de convaincre ses collègues du Conseil des ministres de consentir pareille subvention, si les travailleurs de la Davie refusent de se conformer à la politique édictée par Ottawa.

La semaine dernière, le syndicat des travailleurs de la Davie a vivement reproché à M. Lamontagne de leur avoir dépêché "des fonctionnaires qui n'étaient même pas au courant du dossier" plutôt que de venir lui-même les rencontrer.

Vendredi, la direction de l'entreprise et le syndicat ont expédié un télégramme à M. Lamontagne, de même qu'à son collègue des Finances, M. Marc

Lalonde, les invitant de nouveau à venir rencontrer les travailleurs.

Pour toute réponse, ils recevront eux aussi un télégramme, demandant encore une fois aux travailleurs d'accepter la règle du 6 et 5 à l'expiration de la présente convention collective.

"Je n'arrive pas à comprendre pourquoi ils refusent, affirme le ministre Lamontagne. Il y a au-dessus de 1,000 entreprises à travers le pays qui l'ont accepté. Pourquoi pas eux autres?"

En fait, M. Lamontagne pense que les travailleurs se sont prononcés un peu vite. Et que si le 6-5 leur était soumis à nouveau demain, ils l'accepteraient plutôt que de risquer la mise à pied de 1,400 d'entre eux.

En bref — en bref — en b

ITT-Rayonier

Un comité mis sur pied par le gouvernement fédéral pour étudier les possibilités de l'usine de ITT-Rayonier, à Port-Cartier, recommande entre autres hypothèses que le gouvernement fédéral se porte lui-même acquéreur de l'usine, a confié hier au SOLEIL le député de Manicouagan, M. André Maltais. Le comité recommande toutefois de ne procéder à une telle opération qu'après 1985. Selon M. Maltais, le coût pourrait atteindre \$100 millions.

Commerce extérieur

Le nouveau ministre d'Etat aux relations avec les pays francophones, M. Charles Lapointe, se réjouit de la nomination d'un ministre québécois délégué au commerce extérieur en la personne de M. Bernard Landry. "Le Québec a réalisé qu'il était important d'avoir des représentants pour défendre ses intérêts à l'étranger", a déclaré M. Lapointe. "En collaboration avec le gouvernement fédéral évidemment", a-t-il cependant ajouté.

Pas d'appui pour les bureaux de Pelletier

par Michel DAVID

Le maire Jean Pelletier ne devra pas trop compter sur l'appui du gouvernement fédéral dans son projet de doter la future gare intermodale de Québec d'un édifice à bureaux.

Le ministre fédéral du Revenu et député de Charlesbourg, M. Pierre Bussières, a expliqué, hier, au SOLEIL, que dans le dossier de la gare intermodale, la priorité des députés fédéraux de la région était de ramener les trains au centre-ville.

Mais dans le cas de l'édifice à bureaux, l'analyse des députés rejoint celle du gouvernement du Québec, selon laquelle il y a suffisamment d'espace à bureaux dans le moment, même qu'il y en a trop.

Hier, les 400 militants libéraux réunis en colloque à l'université Laval ont rejeté à une faible majorité une proposition demandant que "le gouvernement fédéral fasse une évaluation précise du projet de gare intermodale, plus particulièrement en ce qui concerne la partie

édifice à bureaux".

La proposition faisait valoir que "un édifice à bureaux ne ferait que déplacer des bureaux dans la région de Québec, déjà largement comblée à ce chapitre, et concurrencer ainsi l'entreprise privée".

On proposait plutôt

de réévaluer le projet en remplaçant l'édifice à bureaux par un programme d'habitation.

Il est à noter que cette proposition émanait de la circonscription de Charlesbourg, où 250,000 pieds carrés sont disponibles à l'Atrium, soit la même surface

qu'offrirait l'édifice à bureaux de la gare intermodale.

Elle a été battue à la suite de l'intervention de M. Yves Alain, de la circonscription Langelier, qui a soutenu qu'il appartenait à la ville de Québec d'effectuer les études nécessaires.

Manque de "visibilité" des députés fédéraux

par Michel DAVID

Les militants du Parti libéral du Canada trouvent que leurs députés ne font pas le poids face à leurs adversaires péquistes au chapitre de la propagande, et ils ne se sentent pas gênés pour leur dire, hier.

Tout au long du colloque qui réunissait quelque 400 militants libéraux dans six circonscriptions de la région de Québec à l'université Laval, députés et ministres fédéraux se sont fait reprocher leur manque de "visibilité".

"Les vendeurs de miracles politiques qu'on a ici (entendez au gouvernement péquiste) vous dépassent sur un maudit temps", a lancé un militant aux Gilles Lamontagne, Dennis Dawson, Louis Duclos et autres, un peu décontenancés par cette pluie de reproches.

Un autre militant a exprimé l'inquiétude de plusieurs, en affirmant qu'au moment où le Parti québécois parle de se lancer dans l'arène fédérale, il devenait urgent que les députés du Québec à Ottawa améliorent leur image auprès de la population.

Le député de Louis-Hébert, M. Dennis Dawson, a répliqué que ses collègues et lui avaient fait de sérieux efforts en ce sens depuis quelques mois, mais il a fini par admettre que, dans la région de Québec tout au moins, les fédéraux étaient incapables de rivaliser avec la machine gouvernementale québécoise.

Les libéraux fédéraux se livreront d'ailleurs à un exercice de visibilité d'envergure aujourd'hui même, quand une imposante brochette de députés et ministres effectueront une tournée éclair des circonscriptions de la région.

La fourmi, la bise venue, se trouva fort bien pourvue.

Forte d'une expérience de plus d'un siècle dans la gestion financière, la Sun Life fait fructifier avantageusement les fonds qu'on lui confie.

En matière de services financiers, la Sun Life est particulièrement bien équipée pour faire face aux exigences d'un marché en mutation. La Sun Life, une entreprise solide, a non seulement l'expérience et le savoir-faire mais elle est à la fine pointe des nouvelles techniques. Comme la fourmi, planifiez votre sécurité financière. Assurez-vous une place au soleil.

SunLife du Canada
Direction générale du Québec



HOLT RENFREW
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • (2 HRS. STAT. GRATUIT) • PLACE STE-FOY
H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

DOSSIERS

/ Dossier /



Une éclipse partielle de la carte-soleil aux USA

Tomber malade aux États-Unis peut être fort douloureux pour le portefeuille du Québécois. Surtout depuis le premier juillet dernier.



roger bellefeuille

La Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) ne rembourse plus en effet le coût des frais d'hospitalisation hors Canada, à l'exception de situations d'urgence, maladies subites ou accidents, ou de services préalablement autorisés parce que non disponibles au Canada.

Dans ces cas, la RAMQ ne rembourse en totalité que les premiers \$700; au-delà de ce plafond, le remboursement n'est que de 50 pour 100.

A moins d'être détenteur d'une bonne assurance-maladie, personnelle ou de groupe, ou d'avoir gagné le gros lot à Las Vegas ou à Atlantic City, la facture peut être préoccupante.

Aucun changement cependant à la politique de remboursement touchant les soins reçus de professionnels de la santé — médecins, optométristes, dentistes, pharmaciens: le montant du remboursement est le même qu'au Québec. L'écart est souvent impressionnant cependant.

Sous le sceau de la confidentialité — non-identification des bénéficiaires — la RAMQ a fourni au SOLEIL quelques exemples de demandes de remboursement pour des Québécois hospitalisés ou traités aux USA.

Des exemples

Exemple numéro 1: Chirurgie

élective, c'est-à-dire non urgente, pour un cancer de la vessie. Hospitalisation d'une durée de 46 jours, à Miami.

Facture de l'hôpital: \$29,480.80.
Honoraires (chirurgien): \$4,230.
Total: \$34,070.

Après le premier juillet, ce Québécois aurait dû payer de sa poche \$33,290.80, l'hospitalisation n'étant pas urgente. Les honoraires auraient été remboursés comme à l'accoutumée, c'est-à-dire aux tarifs du Québec, soit \$720.

Avant le premier juillet, ce patient a dû tout de même verser de sa poche le montant de \$10,910.20.

Exemple no deux: Hospitalisation élective de six jours, à Boston, pour investigation endoscopique relative à un cancer du pancréas.

Facture de l'hôpital: \$7,540.
Honoraires professionnels: \$1,700.

Avant le 1er juillet, ce patient a déboursé de sa poche \$2,811.11. Aujourd'hui, sa quote-part serait de \$7,201.43.

Exemple no trois: Hospitalisation urgente, d'une durée de 13 jours, à Biddeford, dans le Maine, pour infarctus du myocarde. L'hospitalisation s'est produite après le 1er juillet. Le patient a dû déboursier \$2,521.13. Avant cette date, la RAMQ aurait assumé le plein montant.

Exemple no quatre: Examen et électrocardiogramme en cabinet privé, à San Francisco, pour douleur à la poitrine. Honoraires professionnels: \$85. Remboursement au tarif du Québec: \$27.70. Différence à payer par le patient: \$57.30.

Exemple no cinq: Hospitalisation élective de 12 jours, à Miami, pour investigation cardiaque. Facture globale de \$17,774.26, dont \$16,416.20 pour l'hospitalisation et \$1,634 pour les honoraires. La quote-part du patient a été de \$5,384.96. Aujourd'hui, elle serait de \$17,370.11.

LA MÉDECINE CHEZ L'ONCLE



\$AM

par Roger Bellefeuille

Des exceptions à la règle du "\$700 plus 50 pour 100" s'appliquent pour certaines personnes — étudiants, stagiaires, fonctionnaires québécois — qui s'absentent du Québec pendant plus d'un an.

Un conseil

La Régie conseille fortement aux citoyens québécois qui prévoient séjourner hors du Canada de se munir d'une assurance privée pour couvrir une partie ou la totalité de la différence entre le montant réclamé et celui remboursé par la RAMQ.

C'est en mai dernier que le ministère des Affaires sociales annonçait cette nouvelle érosion de la "gratuité" des soins. Cette année, la Régie prévoit ainsi récupérer un montant de \$6.5 millions sur des déboursés prévus de \$15.4 millions pour des réclamations venant de l'étranger.

Santé financière

Le Dr Carter vient à peine d'arriver dans des locaux plus vastes dont il est le propriétaire. La clinique compte un appareil à rayons-X plutôt vieillissant, un petit laboratoire pour des analyses sommaires: sang, urines, dépistage de maladies vénériennes. La clinique affiche aussi un programme de contrôle du poids et plus discrètement, une technique anti-tabagisme (\$200 pour une séance unique). Ce néo-Texan songe à "exporter" cette technique au Québec et au Mexique, si son efficacité est éventuellement probante.

On y trouve aussi un électrocardiogramme relié à un ordinateur central en Californie.

Une gamme de services, donc, qui semble faire le bonheur de bien du monde — gouvernement, assureurs et consommateurs — parce que la facture est moins lourde en cabinet privé qu'à l'hôpital.

Le tarif d'une première consultation est de \$25 et les suivantes de \$15. La première visite à l'hôpital coûte au patient \$50.

La bonne santé financière d'une telle clinique repose donc sur l'achalandage. Karen Waits, l'infirmière, chuchote au SOLEIL que le chiffre d'affaires oscille autour de \$300,000 par année.

Clément Carter se dit heureux dans son pays d'adoption. Il avait d'abord opté pour Houston, dans le même État, mais une visite à El Paso l'a convaincu. Une ville plus déscontractée, au climat ensoleillé et sec, qui sied bien à un Québécois réfractaire au froid.

Comme avant

Il est content aussi du type de médecine qu'il pratique. Une médecine "peu ou pas bureaucratique", qui permet une grande "liberté professionnelle". "C'est comme au Québec avant le régime d'assurance-maladie", commente-t-il.

Les hôpitaux ne sont guère déborder à El Paso. Un malade peut y être admis la journée même, que son état soit urgent ou non.

"Toutefois, commente le Dr Carter, les gens, ici, sont réticents à se faire hospitaliser. Dans cette partie d'El Paso, ce sont surtout des travailleurs à revenu moyen et les assurances ne couvrent pas la totalité des frais.

En outre, les agents-payeurs — Medicare, Medicaid, les assureurs privés — veillent au grain. Le médecin dont le profil de pratique s'écarte trop de la moyenne est appelé à rendre des comptes.

Le Dr Carter est l'un des quelque 490 médecins québécois installés cette année aux États-Unis. Les données de la Corporation professionnelle des médecins du Québec ne font pas la distinction entre ceux qui y séjournent d'une façon temporaire, à des fins d'études ou de spécialisation, et les permanents.

En 1975, ces "exilés volontaires" étaient au nombre de 204, soit 1.9 pour 100 de l'ensemble des médecins inscrits au tableau de l'Ordre. Cette année, ce pourcentage est de 3.5 pour 100, la progression étant constante au cours des ans. Mais encore là, aucune donnée qualitative n'explique cet attrait croissant pour les USA.

/ Document /

Un projet bien reçu par Trudeau Le service civil volontaire

LE SOLEIL publie, aujourd'hui, la partie intitulée "Le service civil volontaire", d'un document de recherche préliminaire parrainé par le député fédéral de Manicouagan, André Maltais. Ce projet, dont LE SOLEIL a annoncé la nouvelle en primeur la semaine dernière, a reçu un accueil favorable du premier ministre Pierre Trudeau.

(...) Le but d'un service civil volontaire serait double: permettre à des jeunes chômeurs de travailler durant une période de 9 mois à un an tout en lui faisant prendre contact avec son pays et les membres d'autres groupes culturels.

Il ne fait aucun doute qu'à cause de son immense géographie, de sa faible population et de ses divisions culturelles et ethniques, le Canada manque cruellement d'intégration nationale. Les clivages régionaux et linguistiques constituent la marque de commerce de notre pays toujours à la recherche de son unité.

Par ailleurs le Canada, contrairement à la Suisse par exemple n'a aucune tradition d'effort volontaire collectif. Le rôle de la réserve militaire en Suisse qui mobilise 10 pour 100 de la population à tous les 3 ans exerce une puissante force de cohésion sur les 4 grands groupes ethniques de ce pays — Allemands, Français, Italiens et Romanches.

Le service militaire au Canada n'ayant jamais été obligatoire, il n'a pu jouer le rôle d'agent intégrateur du système canadien. Il est urgent pour les Canadiens de mettre sur pied un effort collectif qui frappe l'imagination et acquiert ainsi valeur de symbole. Le célèbre New Deal de Roosevelt avait rassemblé tous les Américains autour d'un grand projet qui était devenu un symbole national, le Tennessee Valley Authority Act de 1936 avait sonné pour des millions de gens l'heure d'un nouveau départ au plus profond de la crise économique.

Près d'un demi-siècle plus tard, le Canada se retrouve dans une situation analogue. Aujourd'hui, il faut suppléer au découragement collectif par un effort collectif basé sur la volonté de travailler ensemble et de se connaître. "On est 24 millions, il faut se rencontrer" serait peut-être un slogan tout indiqué pour cette entreprise.

En pratique, cet objectif d'effort collectif pourrait être atteint en multipliant par cinquante un projet qui connaît un grand succès depuis 1977 et qui se nomme Katimavik.

Katimavik n'est pas un ancien programme de création d'emplois habillé à la mode, c'est beaucoup plus que cela. Fondé en avril 1977 par Jacques Hébert et Barney Danson, le programme a réuni chaque année plus de 1,000 jeunes Canadiens des deux groupes linguistiques qui ont travaillé bénévolement ensemble à de nombreux projets d'intérêts locaux et publics. Tous les jeunes qui ont suivi ce programme de neuf mois ne tarissent pas d'éloges à son sujet. Non seulement ont-ils acquis une nouvelle fierté mais par-dessus tout ils ont tissé des liens étroits avec d'autres jeunes d'une culture différente de la leur et ils ont appris à mieux connaître et à aimer le Canada.

Le programme Katimavik gravite autour de projets de travail communautaire. Pendant les neuf mois du projet, le service communautaire et la formation personnelle se combinent. Le travail physique, dont l'objet est surtout de protéger et d'assainir l'environnement occupe 75 pour 100 de leur temps de travail, le reste étant consacré au service communautaire: l'animation dans les garderies, écoles, centres de réhabilitation et autres organismes sans but lucratif.

Si les activités de travail peuvent varier beaucoup, on retrouve toutefois les éléments suivants dans chaque projet: les jeunes vivent en groupe de 33 et à tous les trois mois, ils

sont mutés à un autre projet dans une région différente du pays; chaque groupe est encadré par trois animateurs d'équipe et un coordonnateur de projet; un comité Katimavik local composé des organismes locaux hôtes qui proposent des objectifs pour les projets et veillent à leur réalisation.

A ce programme bien rodé et qui a déjà fait ses preuves, nous voudrions apporter les changements suivants en vue d'en faire un projet national.

1 — Création de Katimavik

Afin de donner une grande envergure au projet, on pourrait construire un camp de 10,000 personnes où les jeunes débuteraient leur entrée dans le programme durant une période de 7 semaines pendant laquelle ils suivraient des cours de langue et d'histoire du Canada doublés d'un conditionnement physique intensif.

La construction de ce camp coûterait 260 millions en dollars de 1982 et son coût de fonctionnement annuel serait de 219 millions en dollars de 1982. Les jeunes pourraient participer à l'aménagement de ce camp qui deviendrait en quelque sorte le village de demain du Canada.

2 — Embauche de 70,000 jeunes chômeurs

De 1,600 qu'il est à l'heure actuelle, le projet comprendrait 70,000 jeunes de 18 à 24 ans. Ces chiffres couvrent 5 pour 100 de la population des jeunes (4 millions) du Canada et comprennent 45,540 jeunes de 18 et 19 ans et 23,980 de 20 à 24 ans. A un salaire hebdomadaire correspondant à l'assurance-chômage majoré de 10 pour 100, le jeune de moins de 20 ans gagnerait \$103.97 par semaine et celui de 20 à 24 ans, \$119.52. Les coûts totaux en salaires seraient de \$395,183,770 par année.

3 — Coûts de fonctionnement

A ces coûts, il conviendrait d'ajouter les coûts de fonctionnement, de supervision, d'encadrement, de voyage, d'hébergement durant les quelque 30 semaines que le jeune passerait hors du camp Katimavik. Ce coût en dollars de 1982 serait de \$10,666 par participant car il faudrait prévoir l'embauche d'environ 8,000 coordonnateurs pour le programme. Les coûts totaux de fonctionnement seraient de \$746,620,000.

Conclusion

En additionnant les coûts de la construction et du fonctionnement du camp, ceux des salaires et du fonctionnement du projet hors du camp, on arriverait à \$25,000 pour chacun des 70,000 jeunes du projet. Ce chiffre se compare avantageusement à un soldat de l'armée canadienne qui en coûte \$30,000 par année. Le coût total du projet pour 70,000 jeunes serait de 1,75 milliard de dollars, soit légèrement plus que les coûts actuels de l'assurance-chômage pour 450,000 qui représentent 1,41 milliard de dollars.

Vu l'urgence de la situation du chômage des jeunes et le succès déjà remporté par Katimavik, l'idée d'en faire un service civil volontaire national répond d'emblée à un grand problème de l'heure.

Les cliniques: des PME

Le Dr Clément Carter, de Québec, est établi à El Paso, au Texas, depuis à peine quatre ans. Déjà pourtant, sa clinique prend des allures de PME.

Seul médecin, son équipe compte maintenant sept personnes: une infirmière, deux aides (medical assistants) dont l'une apprend son métier sur le tas, un technicien de laboratoire à temps partiel; du côté clercal: une téléphoniste-réceptionniste, une préposée à la comptabilité, une préposée aux comptes à recevoir.

Diplômé en administration hospitalière, le Dr Carter a notamment pratiqué au Pavillon Saint-Charles de Limoilou et à l'hôpital de Saint-Augustin. Il a aussi tâté du fonctionnarisme à la direction des normes hospitalières du ministère des Affaires sociales.

A El Paso, une ville d'environ 700,000 habitants située à la frontière du Mexique, le Dr Carter semble avoir vite compris les tenants et aboutissants de la concurrence propre à un système de médecine libérale: disponibilité, honoraires concurrentiels, éventail de services. En bout de ligne: une clientèle nombreuse qui apporte de l'eau au moulin.

Ainsi, le Dr Carter a su recruter une centaine de bénéficiaires d'un centre d'accueil pour personnes âgées. Ce qui se traduit par autant de prises de tension artérielle par mois. Il ne ferme pas la porte non plus aux patients pauvres, bénéficiaires du programme Medicaid. Ce programme prévoit pour les enfants un examen annuel de dépistage et de prévention. Un honoraire de \$30 par examen.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pénin

Coups de force peu coopératifs



jacques dumais

Dans une entrevue dont notre journal publiait le compte rendu, samedi, le président Raymond Blais, du Mouvement Desjardins, ce géant que d'aucuns associent à la faillite, en juillet, de la Fédération des magasins Coop, fermait la porte au projet de relance bruyamment défendu par des représentants de 500 travailleurs impitoyablement jetés sur le pavé, en pleine crise économique.

Le plan syndical de relance s'appuierait trop sur le caractère de grossiste d'une fédération qui, antérieurement à sa liquidation, voyait déjà s'éroder une telle spécificité. M. Blais soumet aussi un argument de poids au détriment d'un projet qui survient au moment où 50 coopératives locales semblent faire bon ménage avec de nouveaux grossistes (Métro-Richelieu—Épiciers unis).

Toutefois, on cherche en vain dans les propos du président ce bel idéal du coopérant capable non seulement d'écouter patiemment toute suggestion de rechange imaginative à long terme qui satisfasse à la fois le capital humain débauché et relance un coopératisme pouvant, si on n'y prend garde, s'aboucher inexorablement au capital-actions d'entreprises classiques.

On veut bien que le Mouvement Desjardins n'ait été qu'un créancier dans la toujours mystérieuse faillite d'une fédération trop mégalomane, bureaucratisée et à couteaux tirés avec ses membres. Mais entre une réalité démobilisatrice et un rêve utopique, il y a place pour des compromis honorables dont le groupe Desjardins eût dû être le catalyseur.

On sait, à Lévis, que deux plans de relance d'une fédération dégraissée font l'objet d'un débat important pour cette grande masse de "coopérants" que sont les Québécois. Pourquoi Desjardins s'entête-t-il à vendre illico actifs et équipements de la défunte fédération et autour desquels s'articulait le plan syndical? A n'en pas douter, ce geste hâtif accrédite la thèse selon laquelle le mouvement avait déjà fait son lit avec le comité de relance bâti dans le giron des chaînes d'alimentation classiques.

A court terme, il va de soi que ces coopératives locales se remettront plus facilement du choc d'une faillite fédérative. Mais à long terme, on se demande si ce sont les coopérants eux-mêmes qui y gagneront ou s'ils ne verseront pas plutôt dans un anonymat plus grand que dans le passé, captifs de chaînes concentrationnaires et aux antipodes du coopératisme.

Le problème est très sérieux. Il se posait bien avant la liquidation de la fédération. S'il est vrai qu'en période d'abondance le capital-actions domine, rien ne va plus en période de crise, surtout au chapitre de la création d'emplois. Le Québec a la palme canadienne des faillites d'entreprises. Il apparaît donc opportun d'évaluer avec sérieux toute solution alternative, y compris les coopératives ouvrières.

Dans le cas de l'ex-Fédération des magasins Coop, les travailleurs débauchés avaient une chance de s'imposer. Mais qu'ils s'interrogent à savoir si leur statut de syndiqués, d'une part, et de porte-étendards de la CSN, d'autre part, ont facilité ou compliqué leur campagne auprès des bureaucrates gouvernementaux et du Mouvement Desjardins ainsi que de la base des coopératives.

Ce n'est pas par des coups de force, prises d'otages ou par des affrontements (l'occupation de l'entrepôt Duberger, la semaine dernière) que l'on gagne une cause de ce type mais bien par un syndicalisme...coopératif tabou à la CSN.

— Une équipe de chercheurs de l'Université Laval vient de décrocher une subvention de \$110,000 de la Commission canadienne du lait, pour améliorer la tartinabilité du beurre.



revue de presse

Terroristes bien traités

Les sentences imposées à six terroristes du Québec trouvés coupables de l'enlèvement en 1970 du commissaire au commerce britannique James Cross ont été conséquentes, c'est-à-dire toutes indulgentes...

Pour ses crimes (Yves) Langlois aurait pu être condamné à la prison à vie. Mais le juge en chef Yves Mayrand ne l'a condamné qu'à deux ans moins un jour à la prison provinciale et à 150 heures de travail communautaire quand il aura été libéré sur parole.

C'est typique des peines que M. Mayrand a imposées dans tous ces cas. Un seul des terroristes — Jacques Lanctôt — a été condamné plus longtemps à seulement trois ans, en novembre dernier, et il est en liberté conditionnelle chaque jour.

Pareille indulgence est basée sur une idée fautive. Les sentences devraient refléter la gravité du crime. Le rapt d'un diplomate est un crime très grave, qui mérite une punition beaucoup plus dure que 12 ans d'exil volontaire et quelques mois de réclusion.

London Free Press

Pluie acide et mortelle

S'il faut en croire une étude du Congrès des États-Unis, la pluie acide pourrait avoir causé le décès d'au moins 51,000 personnes au Canada et aux États-Unis en 1980.

Toutefois, les suppositions de cette étude ne satisfont pas les membres du conseil de M. Ronald Reagan sur la qualité de l'environnement; ils réclament la preuve scientifique que les émissions sont vraiment la cause de ces décès...

M. David Hawkins, avocat du Conseil de défense des richesses naturelles, groupe de pression d'écologistes, exprime ainsi le dilemme public: "Nous pouvons ou bien investir des millions de dollars pour savoir si nous faisons vraiment mourir 50,000 personnes; ou bien, contrôler la pollution; ou,

aussi, faire ce que nous faisons depuis cent ans: n'en pas tenir compte".

Si nous ne tenons pas compte de la situation, bientôt il sera peut-être trop tard pour le premier et le deuxième choix décrits par M. Hawkins. Le coût de chacun sera prohibitif pour les gouvernements et les industries incriminées.

Kitchener-Waterloo Record

Chrétien veut mener Dome

Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Jean Chrétien, s'est probablement cru spirituel l'autre jour, mais ses observations sur l'implication de l'Alberta dans le problème de Dome étaient vraiment trop astucieuses.

Le ministre de l'Énergie a dit que si l'Alberta s'inquiétait de la caution du gouvernement fédéral à Dome et de sa prise de contrôle, elle pouvait obtenir la part d'Ottawa.

"Si le gouvernement de l'Alberta veut acheter aujourd'hui mes parts, dit-il, je vais les lui vendre. Maintenant que le marché est conclut, je suis prêt à transférer toutes nos parts, options et débentures au prix exact que nous avons payé. L'Alberta n'aura même pas à payer \$0.10 aux avocats."

La tentative de M. Chrétien de faire dévier les critiques de la caution de Dome imaginée par Ottawa échoue misérablement. Cette caution donne à Ottawa et aux banques à charte impliquées — Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque de Montréal, Banque Royale et Banque Toronto-Dominion — le droit de nommer des administrateurs au conseil de Dome et d'acquiescer, à leur choix, des millions d'actions ordinaires de Dome.

Alors que le marché, en d'autres termes, ne donne pas au gouvernement et aux banques le contrôle absolu de Dome, il le leur donne en fait. Ottawa et les quatre banques pourront imposer à la compagnie une ligne de conduite à cause de sa piètre situation Ottawa et les banques la contrôleront à toutes fins utiles.

Ainsi le défi de M. Chrétien au gouvernement provincial de risquer des fonds ne peut servir

qu'à brouiller les pistes. Le gouvernement fédéral veut mener Dome. Il le veut parce que Dome est impliquée dans l'exploration et la mise en valeur de terres fédérales. Franchement, nous pouvons difficilement croire que le ministre de l'Énergie tient tellement à voir l'Alberta dire son mot dans l'exploitation de terres sous contrôle fédéral.

Il reste que le gouvernement de l'Alberta n'avait aucune raison de même songer à cautionner Dome. Les difficultés financières de la compagnie ne sont pas du tout la conséquence de quelque acte du gouvernement provincial, mais uniquement de ce qu'a fait le gouvernement fédéral. Il appartenait à Ottawa — et aux banques — de secourir Dome, pas à l'Alberta.

Medicine Hat News

Dome ou le naufrage

Dans les cercles financiers il est un adage suivant lequel vous êtes aux prises avec un problème si vous devez \$1,000 à une banque et ne pouvez la rembourser. Mais si vous lui devez \$1 milliard et ne pouvez payer c'est elle qui a un problème.

Voilà, en résumé, la situation dans laquelle se trouve en ce moment Dome Petroleum.

Avant vu s'effondrer presque toute sa stratégie de mégaprojets, le gouvernement ne pouvait laisser aussi tomber Dome. Sa faillite aurait équivalu à reconnaître que toute la stratégie énergétique du gouvernement avait aussi échoué.

Et d'où viendra l'argent puisque le gouvernement manque tellement de comptant?

Eh bien, au moins la moitié de hausse de taxes sur l'énergie, évidemment. Une des dispositions du programme fédéral de l'énergie autorise des taxes supplémentaires sur l'énergie au titre de la propriété canadienne.

Toutes ces manœuvres confirment la sagesse du vieux conseil de Polonius: Ne sois ni emprunteur ni prêteur. En d'autres termes, si vous devez emprunter, empruntez assez pour entraîner d'autres dans votre naufrage.

Windsor Star

billet

Trudeau contre CHiPs!



raymond giroux

M. Trudeau aurait facilement pu choisir un de ces samedis soirs où Toronto joue contre Pittsburgh pendant un film de Grace Kelly entre deux bandes noires au haut et au bas de l'écran, et une production hongroise sous-titrée, pour nous passer son boniment.

Désœuvrés, les téléspectateurs auraient sûrement écouté son discours, un spectacle à première vue plus intéressant que ce que la concurrence pourrait offrir.

Mais non! Le premier ministre occupera les écrans demain, à 19h30. Il joue le tout pour le tout et affrontera la série CHiPs, qui met en vedette les policiers motards de Los Angeles et accroche toute la famille canadienne-française encore une fois plus américaine que nos voisins du Sud eux-mêmes.

Notre riche et instruit chef de gouvernement nous montre ainsi son éloignement des réalités, ou sa dépendance auprès de ses conseillers qui écrivent en anglais au président de Radio-Canada, Pierre Juneau, s'il faut en croire les nouvelles d'Ottawa.

Comment ignorer ce que font ses compatriotes le mardi soir après le souper, tout politicien que l'on soit, si on a le moindre parent ou ami qui siège parmi le monde ordinaire des chômeurs ou des gagne-petit?

Car il faut vraiment être politologue, économiste, politicien, journaliste ou libéral invétéré, pour croire que M. Trudeau changera la face du pays demain soir.

Il n'est tout de même pas pour élever la mèche et nous raconter tout de suite la fin de sa supersérie en trois actes dès le premier soir: ce n'est pas comme cela que Shogun, Roots et Massada se sont créés un auditoire.

Le premier ministre nous parlera sans doute des taux d'intérêt, pour nous rappeler la bizarre coïncidence de leur chute avec l'approche d'élections sénatoriales aux États-Unis. Attendons-nous donc à un avertissement: Dow Jones n'a jamais fait travailler personne le lendemain matin.

Le chômage? Il se maintient au beau fixe, nous nous accrochons à notre record historique, et l'hiver sera difficile s'il faut se fier aux nouvelles en provenance de la direction de CP Rail, Dominion Textile, Air Canada et Radio-Canada, pour ne parler que du gros gibier.

L'inflation? Quelqu'un a-t-il vu des prix qui ne montent pas, récemment? Si oui, envoyez la liste au SOLEIL, nous la publierons avec plaisir!

M. Trudeau tentera de nous vendre une fois de plus sa politique des 6 et 5 pour 100: la machine a prouvé son efficacité auprès des gouvernements et des entreprises, mais le salarié "gelé" ou carrement "coupé" paie son Corn Flakes et son billet d'autobus le même prix, sinon plus cher, qu'auparavant.

Beaucoup de monde, en Ontario et dans l'Ouest, n'attendent qu'une seule annonce de la part du premier ministre: celle de la date de son départ.

Ils en ont soupé d'être gouvernés par un parti élu par un électoral québécois qui met tous ses oeufs dans le même panier et fausse ainsi le système démocratique canadien.

Mais Trudeau a toujours une carte cachée dans sa manche: Joe Clark! Si le premier n'a pas le poids de CHiPs, que dire du second lorsqu'il utilisera son droit de réplique, la semaine prochaine?

Tous ces palabres feront au moins un heureux: le réseau privé de télévision qui verra sa cote d'écoute monter encore un peu plus!

notes de lecture

Oui elles existent nos multinationales



laurent laplante

(collaboration spéciale)

Je le dis tout de suite et clairement, de peur que les nuances et les méandres de l'analyse ne viennent tantôt voiler l'essentiel: j'aime lire Jorge Niosi. Pour la clarté de son style, pour la netteté et la pondération de ses affirmations, mais d'abord et avant tout pour la pertinence de ses études.

Jorge Niosi, le plus souvent, parle la langue altière et dépouillée de l'économique. Il a pourtant le don, tout en rangeant proprement ses colonnes de statistiques, de ne jamais perdre de vue l'énorme portée politique des titres de propriété. Quand, par exemple, il parle d'impérialisme, de colonialisme ou du Tiers-Monde, il sait à la

fois isoler sereinement le chiffre et en évoquer la portée politique. Ce n'est pas chose banale, face à des réalités ondoyantes et hybrides, que d'en voir et d'en respecter les richesses, les complexités, les équivoques.

Jorge Niosi, qui avait déjà fait crever un certain nombre de mythes dans ses ouvrages précédents sur le capitalisme canadien et la bourgeoisie d'ici, identifie et soupèse cette fois les multinationales canadiennes. Là encore, l'objet de l'étude se situe aux confins de l'économie et de la politique; là encore, Niosi traite du sujet sans escamoter aucun des versants majeurs. Certes, il se concentre sur les chiffres, mais les déductions d'ordre politique s'imposent grâce à lui avec tant de clarté qu'on sera vite tenté de les lui attribuer!

Première surprise, du moins pour un grand nombre: oui, il y a des multinationales

canadiennes. Oui, elles rivalisent, de par leur taille, avec les autres mastodontes des pays industrialisés. Sur ce terrain, Niosi n'a pas de peine à convaincre: il lui suffit d'évoquer les noms (et les bilans) d'Inco, d'Alcan, de Massey-Ferguson, de Seagram...

Jorge Niosi nous entraîne vite, cependant, sur un terrain moins patrouillé: les multinationales canadiennes diffèrent, nous affirme-t-il, de tout ce qui existe ailleurs. La preuve? Si nos multinationales adoptent quelques-unes des caractéristiques revêtues par les multinationales américaines, elles se distinguent quand même de diverses façons des empires économiques constitués chez notre voisin. De la même manière, poursuit Niosi, il est impossible de retrouver chez les multinationales des pays comparables au Canada les traits distinctifs de nos multinationales.

La démonstration donne à ce livre toute sa saveur. Au prorata de la population, souligne Niosi, le Canada investit à l'étranger autant que les USA et il le fait substantiellement dans les mêmes contextes: nos investissements par tête atteignent \$600 et les trois quarts de nos capitaux vont vers les pays industrialisés et le dernier quart seulement vers les pays en voie de développement. Par contre, rappelle Niosi, le Canada s'éloigne des USA et se rapproche d'une brochette d'autres pays par d'autres caractéristiques: l'industrialisation se fait ici tardivement, nous ne sommes pas de grands producteurs de technologies avancées, nous n'avons jamais eu d'empire colonial... Nous devrions donc, si vraiment nous ressemblions aux pays qui nous sont comparables par la taille et l'histoire, ne posséder que quelques très moyennes multinationales. Au lieu de cela, nous possédons

dans plusieurs domaines des multinationales qui occupent les tout premiers rangs!

La clé du mystère? Elle tient en ceci (que Niosi nuance assurément): "...la proximité géographique, culturelle et commerciale des États-Unis et de l'Angleterre" nous aura permis de jouer avec une efficacité et une célérité particulières un rôle de prédateurs. Nous créons peu, mais nous sommes prompts à "emprunter" et à développer la technologie d'autrui. Ce n'est peut-être pas si mal!

Même si, à l'occasion, la démonstration peut sembler schématisée, comme dans le cas des télécommunications, voilà donc une étude éclairante, pénétrante, mesurée. La multinationale canadienne n'en sort pas canonisée, mais elle reçoit, pour notre plus grand bénéfice, une carte d'identité.

Jorge NIOSI, Les multinationales canadiennes, Boréal Express, 1982, 223 p.

LA PAGE DES LECTEURS

Le Joana I La bisbille entre filles et garçons

Je veux dire à tous ceux qui ont fait confiance au JOANA I, qui ont suivi de près notre périple, que nous avons rempli notre mission avec fierté et honneur.

Inutile de rappeler tout le travail que le capitaine Antonio Freire et moi-même avons accompli pour l'organisation du voyage, le choix de l'équipage, toute l'énergie dépensée pour obtenir de maigres subventions. Nous avons quitté le Canada le 3 juin fatigués mais heureux de retrouver le JOANA I au Portugal et de le présenter au premier équipage.

Dès l'arrivée je me suis aperçu que la bonne entente ne régnait pas entre les membres masculins et féminins de l'équipage. Certains garçons étaient impolis, grossiers et vulgaires. Les filles s'en sont fortement ressenties et nous demandaient — alors que nous n'avions même pas navigué — de renvoyer deux des garçons. Des filles avaient eu peur de se faire violer et ne savaient pas où cacher leur argent de peur de se faire voler. Elles ont dû payer les dettes laissées par les garçons dans un bar, pour sauver la face et l'honneur de l'équipage canadien. Leurs journaux personnels de bord ont été volés et lus. L'abus de boisson répété de la part de l'un d'eux a causé des dommages aux effets personnels de ses coéquipiers et l'empêchait de fonctionner normalement les journées suivantes.

Le capitaine Freire, professeur depuis 16 ans dans un cégep et connaissant les jeunes, a passé de longues heures à parler personnellement à ses deux individus et quelques fois devant tout le monde. C'est avec une énorme patience que le capitaine a réussi à créer malgré tout une ambiance tolérable, sans renvoyer personne, comme le demandait le reste de l'équipage. Cependant, il fallait continuellement rappeler à l'ordre des individus qui ont jusqu'à la fin de leur voyage fait preuve de grossièreté et de mauvaise éducation.

Il faut remarquer ici également le courage et le sang-froid des filles du premier équipage. Malgré l'ambiance dont elles ont été les victimes, elles ont pu profiter de l'expérience merveilleuse qu'on leur offrait et ont su représenter le Québec et le Canada dans tous les événements auxquels nous avons participé, y laissant une image de marque où le JOANA I a joué un véritable rôle d'ambassadeur. On a ainsi représenté notre pays avec honneur à Rochester, Saint-Malo, Falmouth, Lisbonne et Vigo.

Avant de quitter le rassemblement des Grands Voiliers, ces mêmes individus indésirables ont encore fait des leurs en volant un de leurs coéquipiers et en s'adressant à la diffamation auprès du deuxième équipage, devant des représentants de Québec 84 et du gouvernement du Canada. Et encore une fois ce sont les filles du premier équipage qui ont eu à rétablir les faits et à contredire leurs mensonges, déçues et révoltées.

C'est avec beaucoup d'appréhension et de crainte que nous attendions l'arrivée du deuxième équipage. Cependant nous nous sommes vite rendu compte que l'on n'avait pas à faire face aux mêmes problèmes. Ce fut un soulagement des plus agréables, et notre passage à Southampton, Greenwich, Londres, Boulogne, Dieppe et Saint-Malo avec cet équipage nous donne le goût de poursuivre ce genre d'expérience. Ce fut une ambiance de franche camaraderie, de discipline et de respect mutuel, le tout agrémenté par les réceptions des délégations du Québec et des ambassades du Canada dans tous ces pays.

De retour au Canada, nous



Le Soleil, René St-Pierre
Marie-Thérèse Perreault

avons subi l'impact du déniement et de la vengeance des deux individus indésirables du premier équipage. Ils ont profité du fait que la moitié des équipiers n'est pas encore rentrée au pays et que les personnes qui ont souffert le plus de leurs agissements n'y sont pas encore. Ils ont laissé entendre une quelconque forme de tricherie de la part du capitaine du JOANA et une totale absence de sécurité à bord.

Il n'y a jamais eu aucune tricherie à bord du JOANA I. Personne n'a été trompé ni berné sous quelque forme que ce soit. Contrairement à ce qui a été écrit et dit, le voilier disposait de l'équipement de sécurité nécessaire et conforme aux règlements canadiens et aux normes d'une compagnie d'assurances aussi exigeante que la Lloyd's de Londres qui assure depuis 5 ans le JOANA I. La dernière surveillance par les agents de la Lloyd's a été faite justement à Rochester, deux semaines avant le départ de la course Falmouth-Lisbonne.

Le radeau automatique de sauvetage que nous n'avions pas cette année est en effet un maximum de sécurité. Il n'y a aucune honte à ne pas avoir eu assez d'argent pour se procurer ce maximum.

Le voyage du JOANA I a été un très grand succès, malgré les problèmes internes qui sont le pain quotidien de tous les voiliers-école et le casse-tête de chaque maître d'équipage.

Le voilier a laissé dans chaque port une image de marque et le capitaine Antonio Freire est reconnu comme un excellent navigateur, le JOANA I ayant été un des voiliers à faire à chaque fois une course parfaite. Il a gagné depuis des années, le respect et l'admiration de bien des capitaines. Seulement quatre voiliers sur les quatre-vingt-sept engagés dans les courses cette année disposaient d'un équipage mixte. Et encore pour cela nous avons reçu des félicitations d'autres maîtres d'équipage qui ont renoncé à cela depuis longtemps, à cause de problèmes semblables aux nôtres (du premier équipage); seulement nos problèmes internes n'ont pas été remarqués de l'extérieur.

Que des journalistes aient manqué de jugement et de critère en se fiant aux dires d'individus au comportement social discutable, cela ne doit pas compromettre ni mettre en cause d'aucune façon la valeur et la qualité des projets du JOANA I, ni la valeur des 14 autres membres d'équipage qui ont fait preuve de courage et de dignité.

Marie-Thérèse Perreault
Maître d'équipage du JOANA I
Québec

La crise Qui se lèvera le premier pour la relance?

Depuis quelque temps, on ne cesse de parler de relance économique comme une espèce de bouée de sauvetage. Mais quelle est donc cette relance économique qui doit descendre du ciel comme dans un beau conte de fée?

Allons-nous recommencer à construire d'autres logements, d'autres maisons, d'autres hôpitaux, d'autres écoles, d'autres autoroutes, d'autres ports de mer, d'autres usines, d'autres centres commerciaux alors que tout est à peu près saturé dans ces domaines? Ne serait-il pas possible d'envisager que la technologie moderne nous ait permis d'atteindre un genre de sommet en voie de développement?

L'automatisation ainsi que nos connaissances intellectuelles peuvent encore nous permettre de réaliser de grands projets. Mais ne devrions-nous pas songer sérieusement à modifier l'orientation de notre système au lieu de rêver à cette mystérieuse reprise des activités économiques basée sur on ne sait quoi?

Depuis des années, nous sommes tous assis au pied d'un énorme vieux arbre qui risque de nous tomber sur la tête d'un jour à l'autre; allons-nous continuer d'ignorer cette situation en nous disant bêtement: "Bah! Y a pas de problèmes, si cet arbre a tenu le coup

durant deux cents ans, ce n'est pas demain qu'il s'écroulera".

Nous devons admettre que nous avons commis des erreurs; réaliser que nous avons dépassé les limites du gaspillage de nos richesses premières; reconnaître que nous avons surchargé plusieurs secteurs de notre économie et planifier collectivement nos besoins fondamentaux afin que cesse une fois pour toutes cette marche infernale sans penser aux lendemains.

• Depuis des dizaines d'années que l'on remplace l'homme par la machine, quoi de plus normal que de se retrouver aujourd'hui avec un pareil taux de chômage?

• Depuis des années, les professeurs eux-mêmes savent très bien qu'ils enseignent des matières, des métiers et des professions démodés ou qui deviendront inutiles à court terme par suite de la technologie moderne. Pourquoi se surprendre maintenant de rencontrer ces milliers de diplômés qui se promènent sans ambition?

• Mais ce qu'il y a de plus honteux et de ridicule à mon avis, c'est que nous ayons tous accepté sans réagir que le système nous impose une paire de béquilles. En effet, on a tellement rendu l'automobile indispensable à notre mode de vie, que bien peu d'entre nous peuvent se permettre de tra-

vailler, de se vêtir, de se nourrir et d'envisager l'avenir sans ces monstres d'acier que nous devons remplacer tous les quatre ans et qui dévorent impitoyablement nos budgets.

Je crois que la preuve est faite: "Rien ne va plus". Et ce n'est pas cette relance économique que l'on utilise comme opium pour endormir les gens qui guérira le malaise actuel.

Nos ancêtres ainsi que nous-mêmes avons défriché et construit durant des siècles afin de nous rendre la vie plus agréable. Maintenant que cela est accompli, ne devrions-nous pas tourner la page plutôt que demeurer hypnotisés par ce rythme de vie programmé depuis notre enfance et qui risque de nous entraîner vers... je n'ose le dire.

Je sais que je suis bien petit pour émettre de telles idées, mais je crois que des hommes réalistes et responsables doivent maintenant se lever (même aux grands risques de perdre leur intégrité conventionnelle), afin de redonner à notre société une nouvelle vision de ses devenirs et de ses aspirations les plus profondes.

Une société nouvelle s'offre à nous, et je suis assuré que nous pourrions la réaliser ensemble si nous acceptons la déviation que doit subir notre régime actuel.

Allons-nous la réaliser ou allons-nous tenter de renflouer notre galère par des blabla inutiles et des moyens plus explosifs?...

Depuis longtemps, les historiens, les poètes, les sages et les grands analystes en politique sociale et internationale nous prédisent une société de loisirs basée sur le partage et l'harmonie.

Pourquoi ne serait-elle pas arrivée? Ces gens-là étaient-ils tous des fous? Il va de soi qu'une telle perspective d'avenir demanderait une restructuration fondamentale compliquée, car nous devrions la mettre en marche et la protéger au même titre que les autres formes de sociétés. Et si c'était ça le chemin que nous devons suivre pour notre génération et celle de demain...

En terminant, je tiens à signifier, pour qu'il n'y ait pas de mauvaises interprétations, que je ne suis ni conformiste ni anarchiste. Je n'ai pas rédigé cet article pour semer de mauvaises idées mais pour faire réfléchir ceux qui recherchent la solution en discutant d'inflation, de taux de chômage, des taux d'intérêt, de mauvaise administration, etc. La solution est-elle vraiment là? Sinon: "Qui se lèvera le premier?"

André Bergeron
Saint-Ferréol-les-Neiges

Les répliques Ce dossier m'a aidée!

(En réponse à la lettre de l'Association des travailleurs immigrants et Québécois, parue le 9 oct.)

Sachez que vous n'avez vraiment pas maché vos mots pour exprimer votre désaccord face au dossier "Marie épouse Mohammed".

C'est bien beau de donner son opinion quand on peut se vanter de travailler pour une association telle

que la vôtre. Après tout, vous tenez à vos intérêts.

Pour ma part, je ne suis qu'une petite étudiante minable, qui n'y connaît rien, me direz-vous. Peut-être. Mais quand on se met à correspondre avec un véritable Tunisien, ça change tout. Quand les lettres parfumées s'accumulent et qu'on se rend compte qu'à l'autre bout du monde, Mohammed est tout à coup épris d'un amour fou

"Du racisme qui pue"

Comme membre d'Amnistie internationale j'ai éprouvé une très grande gêne en lisant les articles de madame Giguère intitulés "Mohammed épouse Marie". Il est inconcevable qu'un journal qui se dit sérieux puisse permettre la publication d'articles qui laissent transparaître du racisme qui pue à plein nez.

J'ai écouté cette dame à la radio, le 4 octobre, et elle semblait toute heureuse de son exploit et ne semblait pas du tout consciente des effets nocifs de ses propos sur les personnes touchées. Lorsque par-tout dans le monde, des efforts sont faits pour combattre le racisme sous toutes ses formes, ici à Québec on ne peut que se sentir mal à l'aise en lisant des propos qui viennent en violation de la déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par les Nations-Unies. Je me demande encore pour qui et pour quoi de tels articles ont été publiés. Si cette pseudo-jour-

naliste veut potiner ou commérer, qu'elle le fasse privément avec des personnes de son entourage. Je conseille à madame Giguère d'abandonner la plume; elle se rendrait un grand service ainsi qu'aux lecteurs du SOLEIL.

J'ose espérer que la direction du journal LE SOLEIL ne restera pas indifférente devant une bêtise de cette importance et qu'elle fera amende honorable pour l'honneur des Nord-Africains et la bonne renommée des Québécois.

Robert Duchesne
Saint-Nicolas-Est
(NDLR) — Notre correspondant qui se dit membre d'un organisme aussi respectable qu'Amnistie internationale devrait comparer son jugement avec celui de la Commission québécoise des droits et libertés de la personne. Consulté au sujet de ce dossier du SOLEIL, cet organisme respectable n'a pas relevé de biais à saveur raciste...

J'ai changé d'idée

Après avoir lu les articles sur les mariages entre Québécois et immigrés, ma première réaction a été de dire: "C'est ridicule, la fille ne sait sûrement pas dans quoi elle s'embarque".

J'y ai réfléchi et j'ai changé d'idée. Je me suis demandé sincèrement pourquoi les gens se marient normalement (l'aspect religieux n'étant pas aussi important qu'il y a quelques années). J'en suis venue à la conclusion que dans presque tout mariage célébré de nos jours, il existe une part de

"bénéfices". Certains se marient pour faire plaisir aux parents, être acceptés dans la société, d'autres pour avoir des cadeaux, des bourses, pour payer moins d'impôts, etc.

C'est pourquoi, je crois maintenant que ceux qui se marient afin de permettre à l'immigré de rester au Québec ont de bonnes raisons de le faire et que ces raisons sont tout aussi valables, sinon plus, que bien d'autres.

Hélène Lord
Sainte-Foy

Québécois aussi visés

(...) Je n'arrive pas à comprendre pourquoi, sous prétexte de s'attaquer au sujet des "mariages de convenance" et, plus particulièrement, "du mariage comme moyen de contourner les lois de l'immigration" canadienne, l'on ait singulièrement, avec tant d'insistance et d'acharnement, le "Nord-Africain, Algérien, Marocain ou Tunisien".

S'il y a eu ou s'il y a encore des cas de "mariage de convenance", des ressortissants d'autres groupes ethniques (Français, Espagnols, Irlandais, Italiens...) y ont été également impliqués. Il en est de même de Québécois ou de Québécoises résidant à l'étranger (Mexico, Port-au-Prince, Miami, Rio, Los Angeles...). Par ailleurs, que ce soit pour contourner les lois de l'immigration ou pour grimper dans l'échelle sociale, le mariage de convenance n'a pas été inventé ni par les "étrangers" en général ni par les Nord-Africains en particulier. Il suffit de relire la littérature politique inspirée par l'École nationaliste de Lionel Groulx, entre les années 1920 et 1960, et l'étude classique de Everett C. Hughes, *Rencontre de deux mondes*, 1943, par exemple, pour se rendre compte de l'importance que revêt pour la petite et moyenne bourgeoisie québécoise, le mariage de convenance (avec des membres de la bourgeoisie britannique ou canadienne-anglaise) en tant que technique de mobilité individuelle ou familiale.

Sans doute serait-il malhonnête de nier qu'effectivement certains étrangers abusent de la générosité de Québécoises. Toutes les communautés d'immigrés ou d'immigrants ont leurs brebis galeuses. Mais au Québec, des Québécois font subir également des exactions à des Québécoises, de même que certaines Québécoises font des abus criants à leurs amants ou époux étrangers. S'il y a malheureusement au Québec des Québécoises "victimes" d'étrangers, il y a également à l'étranger des nationaux victimes de Québécoises ou de Québécois. Par conséquent, ceux des Nord-Africains résidant au Québec qui se comporteraient de manière révoltante, ne constituent, ni en théorie ni en fait, un cas d'espèce collectif. S'ils se comportent ainsi, c'est en tant qu'hommes, mais non pas en tant que "Nord-Africains" ou "Arabes" — à moins de pouvoir en faire la preuve de manière compétente (...)

L'analyse de Monique Giguère, caractérisée par un ton hautement moralisateur, et qui confère à des cas particuliers la solennité de la règle générale, comporte de sérieuses implications pour l'avenir.

"La Québécoise", présentée comme dupe et exploitée, doit désormais éviter l'Africain du Nord.

Conseil salutaire qui s'adresse également aux "victimes" éventuelles de celui-ci. Mieux vaut prévenir que guérir. A la limite, les Québécoises dont le mariage avec un Algérien, un Marocain ou un Tunisien n'a pas encore "tourné au vinaigre", devraient s'empresser de se décharger d'un "lourd fardeau", avant que l'irréparable s'accomplisse. Puisque, en raison même de sa nature, l'Arabe est condamné à être polygame, ne peut s'empêcher de répudier unilatéralement sa femme, se comportera toujours en "tartufe", Héritier de l'Islam, Mohammed ou Hassan est trouvé coupable de s'être enivré du vin amer du Coran.

Enfin, pour protéger "la Québécoise", présentée également comme naïve, insouciant et facile, il faut s'empresser d'établir un cordon sanitaire autour de la Cité malheureuse. "Fermez, fermez les portes de la ville, car voici la peste." (Camus)

On imagine aisément qu'un tel programme pose un défi renouvelé à la vigilance des justes. Quant à moi, qui appelle de mes vœux le printemps de la fraternité des peuples, de telles propositions me répugnent, mais elles ne m'étonnent pas: depuis le temps de Shakespeare, on accuse Othello, le Maure, de n'avoir cessé de faire courir la belle Desdémone sur les pavés de l'enfer.

Daniel Gay
professeur
département de sociologie
université Laval

• Votre lettre est fort intéressante. La série a consisté simplement à livrer les faits tels que nous les avons recueillis. Il n'était pas question de prouver l'existence d'un lien entre les principales constatations ou de tirer des conclusions. Nous avons pensé que certaines données constituaient en elles-mêmes des informations intéressantes à communiquer. Rien de plus. D'autre part, on reproche toujours à la presse de publier des textes désincarnés, qui ne collent à aucune réalité. D'où l'idée de prendre le groupe nord-africain qui, selon nos données, est le plus important à contracter des mariages avec des Québécoises pour illustrer notre propos. Il me semble qu'un sociologue devrait être heureux que les journaux relèvent un phénomène social avant que, par son ampleur, il ne devienne un sujet d'étude pour les membres de votre profession.

Monique GIGUÈRE

Le monde "Salo, c'est vraiment salaud..."

Chaque nation a son histoire et chaque histoire a ses périodes. Vers les années 20, en Italie, Mussolini, fasciste, prend le pouvoir. Les premières années du régime (comme tout régime d'extrême droite) sont fructueuses: chômage à la baisse, criminalité à la baisse, économie renflouée, mais le tout ne dure pas.

Ensuite vinrent les atrocités de la guerre et du fascisme, mais comme je l'ai dit plus haut, ceci fait partie de l'histoire, c'est pourquoi cette semaine (étant trop jeune pour avoir connu cette période), je suis allé voir avec enthousiasme le film "Salo", ce que je croyais être l'histoire ou du moins la critique du fascisme. Les critiques sont unanimes, le film est dur mais très réussi, "essentielle" écrivait-on dans La Presse de Montréal.

Hal! ce que mon enthousiasme fut vite rabattu. Du début à la fin on passe de cochonneries à barbaries et ça c'est dommage. Beaucoup de spectateurs sortent de la

salle en ayant cette image des fascistes ou de la droite, mais ce qui est plus grave, sortent avec cette image des Italiens.

Je ne comprends pas comment un producteur peut réaliser un tel

Tour de Chine, le ventre plein

Voici quelques impressions de mon voyage en Chine.

Beijing, une ville de toute beauté, une circulation de trois millions deux cent mille bicyclettes dans des rues de près de cent pieds de large, avec quatre arbres de large. Toutes les rues en ont deux. La température varie de 76 à 82 degrés Celsius. Le vol de Los Angeles à Tokyo est d'une durée de 11 heures. Tous les hôtels sont de première classe, très propres, avec un bon service. Des repas de grandes valeurs: le riz, la bière, liqueur, thé servis aux deux repas. Nous avons vu plusieurs spectacles, le transport dans de beaux autobus, deux voyages en train, un en bateau. Finalement, de Shanghai à

Tokyo, trois heures de vol. Je ne peux tout expliquer ce que j'ai vu.

Que pensez-vous d'une ville de six millions comme Shanghai: autobus double, autobus électrique, taxi. La qualité des guides, le transport des valises, l'accueil, la visite de la ville sans perte de temps.

Nanjing est la ville la plus propre. Avec le highway bridge à deux étages, 4,489 m., trains bridge en dessous 6,772 m., les arbres, les fleurs.

De Nanjing à Weexi, un train de toute beauté: le thé, la visite des lacs avec le bateau.

Hangzhou est la seule ville avec des montagnes et des manufactures. De Hangzhou à Shang-

haï, seulement quatre heures de train. On observe beaucoup les règlements de la circulation. Autant de femmes que d'hommes sur les autobus. Tous les repas du midi et du soir sont servis avec bière, liqueur, thé, gratuitement, avec une moyenne de 12 plats sur la table. Dans les chambres d'hôtel, deux thermos, un pour le thé et l'eau froide gratuitement. La boisson est à bas prix.

Il y aurait encore beaucoup à dire. Le voyage est assez dispendieux mais cela en vaut la peine. J'étais le seul venu du Canada parmi le groupe.

G.-H. Drolet
Québec

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. Le Soleil se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Société canadienne des postes

Le défi de Michael Warren semble impossible



richard
daignault
à Ottawa

Michael Warren, il y a un an, à titre de président de la toute nouvelle

Société canadienne des postes, entreprenait de rebâtir le service postal du pays gravement miné par les déficits (\$660 millions l'an dernier), abandonné de plus en plus par sa plus grande clientèle, le monde des affaires.

En entreprenant, ce matin, sa deuxième année aux postes, Warren doit se poser de sérieuses questions sur ses chances de relever avec succès

le défi qu'il avait accepté.

Quand, l'an dernier, j'ai interviewé ce grand — plus de deux mètres — et mince gaillard, âgé de 45 ans, son visage rayonnait de confiance, ses yeux bleus étincelaient d'optimisme.

Il comptait beaucoup sur ses talents de vendeur et d'administrateur. Membre d'une équipe spéciale du gouvernement de l'Ontario il avait attiré

d'importants investissements américains. Avant d'accepter la présidence des postes il était, depuis cinq ans, le directeur général de la Commission de transport de Toronto. Donc, l'homme qualifié!

Warren savait qu'il s'attaquait à une véritable montagne de problèmes au sein de la cinquième plus grande entreprise du pays par le nombre de ses employés — 62,000 — et la 26e

quant à son chiffre d'affaires — \$2 milliards.

Les postes étaient déchirées par des conflits syndicaux. Dirigées par des politiciens depuis toujours, le favoritisme et le népotisme y étaient monnaie courante.

Même en coupant le lien ombilical qui reliait le service postal à la politique, par la création d'une société d'Etat, le gouvernement n'a pu convaincre complètement le monde des affaires que le service deviendrait efficace et rentable.

Méfiance

Par exemple, le printemps dernier, l'association "Advertising and Sales Club of Toronto", avaient demandé à la Société canadienne des postes de dépêcher un porte-parole auprès de ses membres pour répondre aux plaintes nombreuses.

S'adressant au président Warren par lettre, l'association demandait qu'on lui fournisse une réponse "par téléphone".

Les rapports statistiques des postes indiquent que le service s'est grandement amélioré mais la confiance manque.

Le résultat est donc que les entreprises qui offrent des services de courrier pullulent tout en faisant des affaires d'or, alors que la nouvelle Société des postes voit le volume de ses affaires tomber en deça de ses prévisions.

Dans un discours prononcé à Burlington, Ontario, il y a un peu plus d'une semaine, Warren admettait que la quantité de courrier et les recettes sont 2,5 pour 100 inférieures aux prévisions.



M. Michael WARREN

L'espoir seul ne suffit plus

Il y a un an, Michael Warren vivait d'espoir. Mais l'espoir ne suffit plus.

Pour augmenter le volume des affaires de la Société des postes et ainsi augmenter ses affaires, le conseil d'administration des postes a décidé de donner une nouvelle définition au mot "lettre".

Le monde des affaires est aux abois. 80 pour 100 du budget des postes vient du monde des affaires.

La société, même au départ, détenait à toutes fins utiles un monopole sur l'acheminement du courrier. Mais on avait prévu de nombreuses exceptions.

Différend avec les facteurs

TORONTO (PC) — Le Syndicat des facteurs du Canada, qui compte 22,000 cotisants, doit rencontrer les dirigeants de Poste Canada, aujourd'hui, à Ottawa, afin de tenter de régler un différend qui les oppose sur le contrôle des heures supplémentaires, problème qui a déjà été à l'origine de plusieurs grèves des facteurs à travers le pays.

Le syndicat a toutefois fait savoir qu'il n'a ordonné aucun débrayage.

"Nous devons préalablement étudier la teneur de pourparlers qui se dérouleront", a-t-il précisé. M. William McKinnon, directeur régional du syndicat en Ontario.

M. McKinnon a révélé, hier, que les facteurs ont été informés vendredi qu'aucun remplacement ne sera do-

rénavant prévu pour les circuits où les facteurs réguliers ne se présenteront pas, pour cause de maladie ou autres. Le courrier s'empeiera jusqu'à ce que les facteurs reprennent le travail et aucun travail supplémentaire ne sera accordé pour en compléter ultérieurement la distribution.

Directive

Selon M. McKinnon, cette directive des Postes sur les heures supplémentaires réduira la qualité du service et n'est pas conforme au contrat des facteurs.

M. Michael Rapsey, porte-parole des Postes, a toutefois affirmé à Ottawa que la société de la Couronne ne fait que tenter de contrôler les heures supplémentaires et que les directeurs locaux seront appelés, quotidiennement, à prendre des décisions quant à la pertinence des heures supplémentaires.

"Les heures supplémentaires ne seront pas acceptées, sauf exception", a-t-il précisé. Il a fait savoir que les directeurs locaux seront appelés, quotidiennement, à prendre des décisions quant à la pertinence des heures supplémentaires.

L'an dernier, Poste Canada a versé de \$120 à \$140 millions en heures supplémentaires à toutes ses catégories d'employés. Pour l'exercice fiscal 1982-83, le budget à ce poste a été réduit à \$80 millions.

M. Rapsey a aussi déclaré que la société de la Couronne a offert d'accepter une forme d'arbitrage rapide pour tout grief susceptible de porter sur l'interprétation de la clause pertinente aux heures supplémentaires.

M. Michael Warren, président de Poste Canada, a déjà fait savoir qu'à moins que des réductions considérables soient faites dans le budget de la société, celle-ci pourrait être dans l'obligation de congédier jusqu'à 1,500 employés.

Bataille rangée

Dans le temps, Warren m'avait dit qu'il ne comptait pas éliminer la concurrence des services de courrier par des mesures légales. Mais il entrevoyait le jour où il leur livrerait une véritable bataille pour ce marché. "Nous serons très compétitifs", disait-il.

Toutefois, selon une vingtaine de groupes d'hommes d'affaires, il semble que la nouvelle définition du mot "lettre" pourrait mettre en péril un nombre important de courriers qui donnent des services plus sûrs et moins chers.

Comme la nouvelle définition doit entrer en vigueur à la fin du mois, les groupes protestataires ont demandé une rencontre avec la société qui doit avoir lieu cette semaine.

Problèmes syndicaux

Sur le front syndical, les relations de travail démontrent une nette amélioration si l'on se fie au nombre réduit d'arrêts de travail au cours de l'année écoulée.

Warren comptait beaucoup, pour améliorer le climat de bagarre qui hante les postes depuis plus de 10 ans, sur le fait qu'il pourrait négocier de sa propre autorité, sans avoir à tout soumettre aux ministères des Finances et au Conseil du trésor.

Mais est arrivée la crise dans toute son ampleur

et l'imposition, par le gouvernement, de la politique du 6 et 5 pour 100.

Le calme relatif qui régnait dans cette grosse boîte pourrait bien être dérangé.

Warren continue de se dire optimiste. Il continue de croire qu'il peut reconstruire le service, panser les blessures des ans, rétablir la paix dans les relations de travail et refaire la crédibilité des postes. C'était le sens de son message à Burlington.

L'augmentation astronomique du tarif postal pour une lettre de 17 à 30 cents — augmentation de 78 pour 100 — lui a permis de réduire le déficit annuel à \$400 millions.

Comment remplir ce trou d'ici 1984, selon les objectifs qu'il s'était fixés?

Il ne peut compter sur des augmentations de tarifs galopantes. La politique du 6 et 5 le lui défend.

Monopole élargi

Les rognures, l'amélioration de la productivité, ne représentent que des sommes modestes pour le moment.

C'est pourquoi Warren veut multiplier les services et élargir le monopole de la société d'Etat.

Un fonctionnaire des postes aurait dit que ce n'est pas facile de remettre à neuf un aussi gros paquebot. Entendant la remarque un homme d'affaires aurait répliqué: "Essayons de ne pas penser au Titanic".

LE COMPTE GLOBAL COMMERCE

TOUT COMPTE FAIT, LE MIEUX ADAPTÉ À VOS BESOINS D'AUJOURD'HUI.

DOUBLEMENT AVANTAGEUX!
CHÈQUES SANS FRAIS* ET
INTÉRÊT QUOTIDIEN ÉLEVÉ*



De plus en plus de gens découvrent que le Compte Global Commerce leur permet de faire fructifier davantage leur argent. Voici quelques-uns des avantages de ce compte.

*CHÈQUES SANS FRAIS. Si le solde de votre compte est d'au moins \$200 au cours d'un mois civil complet, les frais habituels ne s'appliquent pas aux chèques et retraits faits à votre compte durant ce mois. Pour faciliter vos comptes, chaque chèque est numéroté et inscrit sur votre relevé; donc plus besoin de conserver vos chèques payés. De plus, vous recevez gratuitement une première provision de chèques personnalisés.

*INTÉRÊT QUOTIDIEN DE BASE, VERSÉ MENSUELLEMENT. Pour chaque jour où le solde final de votre compte est inférieur à \$2 000, vous touchez un intérêt quotidien de base, versé mensuellement. Alors, quel que soit votre solde quotidien, VOUS TOUCHEZ DE L'INTÉRÊT CHAQUE JOUR SUR CHAQUE DOLLAR.

*INTÉRÊT QUOTIDIEN ÉLEVÉ, VERSÉ MENSUELLEMENT. Pour chaque jour où le solde final de votre compte est d'au moins \$2 000, vous recevez sur la totalité de vos fonds un intérêt quotidien élevé, versé mensuellement.

C'EST PRATIQUE. En n'utilisant qu'un seul compte pour vos opérations bancaires, vous n'avez plus à faire des virements pour bénéficier d'un intérêt élevé ou pour couvrir un chèque.

PRIVILÈGES "ÂGE D'OR". Les titulaires d'un Compte Global qui sont âgés de 60 ans et plus et qui sont des résidents du Canada peuvent tirer des chèques sans frais sans avoir à maintenir un solde minimum. En outre, la Banque de Commerce est la seule à offrir un supplément d'intérêt, qui s'ajoute à l'intérêt quotidien élevé habituellement versé au compte pour chaque jour où le solde est d'au moins \$2 000. Nous offrons de nombreux autres avantages "Âge d'or". Il suffit de vous renseigner.

LE COMPTE GLOBAL, POUR L'ENSEMBLE DE VOS OPÉRATIONS BANCAIRES COURANTES. Lorsque vous ouvrez un Compte Global Commerce, vous pouvez du même coup faire la demande d'autres services bancaires.

LA PROVISION SPÉCIALE. Il s'agit d'une marge de crédit personnelle qui peut être reliée à votre Compte Global Commerce. Si vous y êtes admissible, la Provision spéciale couvrira vos chèques jusqu'à concurrence de la limite de crédit consentie. Ce service peut également s'avérer pratique si vous avez un besoin urgent de fonds et il vous évite de demander une avance à la banque chaque fois qu'un chèque doit être couvert.

LE SERVICE INTER-SUCCURSALES. Au Compte Global Commerce, vous pouvez ajouter les avantages de notre service Inter-succursales. Il vous suffit de présenter votre carte Visa® Commerce ou votre carte Télébanque à toute succursale affichant le symbole de ce service pour pouvoir effectuer vos opérations courantes. Pour plus de détails, renseignez-vous à votre succursale.

LE COMPTE GLOBAL:
TOUT COMPTE FAIT, LE MIEUX ADAPTÉ À VOS BESOINS D'AUJOURD'HUI!
La plupart de nos succursales l'offrent déjà.

La Banque de Commerce, ça porte fruit!



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

*Banque de Commerce: usager inscrit de cette marque

50%
**SUR TABLEAUX ET
MATÉRIEL D'ARTISTE**
(JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS)
Le "Chevalet" rnr
Centre d'Achats
Place Laurier 651-3183

CLINIQUE BELLEMARE
LE CENTRE DU
VERRE DE CONTACT
À NUL AUTRE ENDROIT À QUÉBEC
350, boul. Charest est
522-3924
Voisin du Spécialiste
du Stylo